

PEN AR BED

n° 131



BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE —



PENN AR BED

Revue régionale de géographie, sciences naturelles, protection de la nature
Publication trimestrielle

34^e année

1989

Volume 19

Fascicule 4

n° 131

A propos des réserves

préparé par Jean-Pierre Ferrand et Alain Thomas

Il y a réserve et réserve	
Jean-Pierre Ferrand	153
La réserve de l'année: l'île de la Colombière	
Jean-Pierre Ferrand	157
La Colombière, histoire d'une petite île devenue réserve biologique	
Florence Gully	160
Nouvelles des réserves	
Alain Thomas	163
Toponymie de la réserve de Koh Kastell (Belle-Ile)	
Claude Guillou	174
Les fouilles de l'île d'York	
Marie-Yvane Daire	178
Portrait: Michel Querné	
Thierry Creux	179
Les Odonates des réserves	
Jean David	181
Concours d'entrée à la réserve de Falguérec	
Daniel Guillouzoic	183
Une classe de nature à la réserve de Clesseven	186

Cotisations et abonnements :

Adhésion simple	70 F
Étudiants	36 F
Adhésion et abonnement Penn ar Bed	150 F
Adhésion et abonnement	
Étudiants	110 F
Abonnement seul	100 F

Tout le courrier concernant les règlements des cotisations, les abonnements, les commandes de Penn ar Bed et divers documents est à adresser à : S.E.P.N.B. - B.P. 32 - 185, rue Anatole France, 29200 BREST - Tél. 98.49.07.18.

Le courrier concernant la rédaction de Penn ar Bed (projet d'articles, courrier aux auteurs) est à adresser à :

Marcel Le Pennec, S.E.P.N.B. - Faculté des Sciences
29287 BREST Cedex - tél. 98.03.16.94

Photos couverture,

Le bateau de la réserve des îlots de la Baie de Morlaix.

Classe de nature dans la réserve de Clesseven (D. Mesgouez).

Il y a réserve et réserve...

Depuis quelques dizaines d'années, on a assisté à une multiplication des catégories d'espaces naturels protégés, au point que le public a désormais du mal à s'y retrouver et à faire la différence entre des modes de protection qui ont chacun leur particularité. Essayons d'y voir plus clair, pour comprendre en quoi l'action de la SEPNB se distingue de celle des pouvoirs publics.



Ne pas confondre

Les réserves de la SEPNB ne sont pas des « réserves naturelles » au sens strict : cette dénomination ne peut s'appliquer qu'aux réserves instituées par l'Etat sous le régime

de la loi de 1976 sur la protection de la nature. Créées par décret, dotées d'une réglementation assortie de dispositions pénales, les réserves naturelles peuvent cependant être gérées par des associations de protection de la nature : c'est le cas de celles de Groix et de Saint-Nicolas des Glénan, gérées par la SEPNB.



Accès commenté de la réserve de l'île de Groix. La gestion de cette réserve, créée par décret du 23 décembre 1982, est assurée par la SEPNB sous l'autorité d'un comité consultatif nommé par le préfet du Morbihan.

Initiative privée

Avec les réserves de la SEPNB, nous sommes dans le domaine de l'initiative privée : une association, personne morale de

droit privé, prend l'initiative de protéger et de gérer un site en employant à cette fin les moyens à la disposition de tout propriétaire ou locataire. Ainsi, achetant des terrains, en les louant ou en les gérant sur la base de contrats, la SEPNB — comme plusieurs autres associations en France — peut y interdire ou y réglementer l'accès et divers



RÉSERVE BIOLOGIQUE - TOURBIÈRE DE KERFONTAINE



POUR ÉVITER LE PIÉTIÈMENT DES PLANTES
BÊTER SUR LE SENTIER BALISÉ - MERCI.

l'eau, facteur indispensable

Les tourbières sont des zones humides représentant les marais par leur sol gorgé d'eau et leur végétation. Dans ces marais, les végétaux morts sont décomposés par des micro-organismes (bactéries et champignons). Dans les tourbières, au contraire, la décomposition est presque nulle, freinée par un engorgement continu. L'eau stagnante, donc mal oxygénée, rend le milieu inhospitalier pour les micro-organismes, il s'agit plus que les sphagnum : genre de mousses - acidifient l'eau et sécrètent des substances antiseptiques. Il se produit alors une accumulation de matières organiques sous le tapis végétal : la tourbe.

Pour qu'une tourbière puisse s'installer, l'alimentation en eau (précipitation et ruissellement) doit être suffisante pour compenser les pertes dues à la transpiration des plantes, à l'évaporation, et à l'assèchement. Selon le mode d'alimentation en eau et la qualité de celle-ci, la végétation sera différente.

répartition des tourbières

Les climats humides et froids sont propices aux tourbières. Dans les zones plus chaudes, elles se réfugient en altitude. En France, les tourbières sont localisées dans le Jura, les Vosges, le Massif Central et le Massif Armoricain. En Bretagne elles sont abondantes dans les Monts d'Arrée et les Montagnes Noires, régions aux fortes précipitations et au sol très imperméable.

ICI LA NATURE EST PROTÉGÉE
MERCI DE RESPECTER CES QUELQUES RÈGLES



évolution des tourbières

Au fil des millénaires, le surface des tourbières s'accroît par accumulation de tourbe sous le tapis végétal. Arbres et arbustes s'installent : pinet royal, saule, bouleau, bouleau, etc. Les sphagnum disparaissent, remplacés par des plantes à tige érigée en grasse (la saule érigée). Néanmoins, certains facteurs comme l'irrigation traditionnelle de la tourbe (tourbeuse), peuvent ralentir l'évolution et préserver le type de végétation.

protection

Les tourbières sont considérées comme des lieux ingrats. Elles sont menacées par l'exploitation industrielle de la tourbe à usage agricole, le drainage, la plantation de résineux, etc. Pourtant, ces sites exceptionnels méritent d'être protégés pour diverses raisons :

* **des raisons scientifiques** : ces milieux sont les derniers refuges pour des plantes, animaux, rares et offrent une biologie très originale. La tourbe, milieu conservateur, permet de retrouver intact des restes végétaux, animaux, humains, des poteries, des armes, etc. Grâce à ces fossiles, on peut reconstituer l'histoire de l'homme depuis la fin de la dernière glaciation. L'étude des pollens fossiles permet d'appréhender l'évolution végétale et climatique au cours des deux derniers millénaires. Les tourbières bretonnes, cependant, sont en général moins anciennes (4000 ans).

* **des raisons économiques** : une tourbière est une vaste éponge qui se gorgé d'eau lors des saisons humides et la restitue en période sèche. Elle régule ainsi l'alimentation des cours d'eau et des nappes phréatiques. L'agriculture est le premier bénéficiaire de ce régulateur hydrologique.

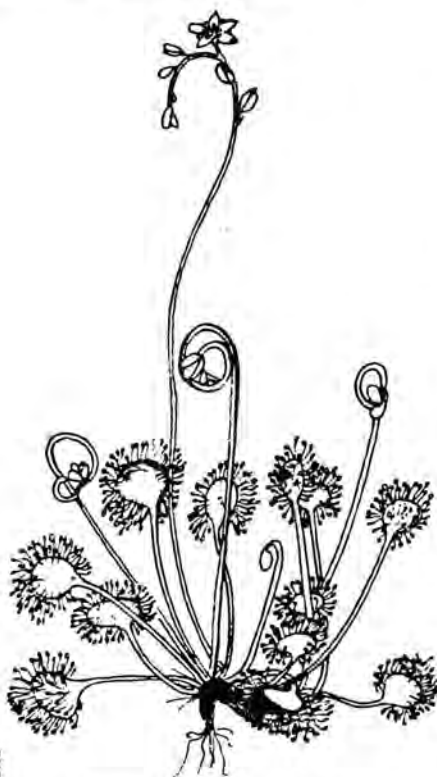
RENSEIGNEMENTS ET VISITES ACCOMPAGNÉES
* SEP N B. PLOERHEL. Tél. 97 93 00 25
* SEP N B. BRETAGNE. Tél. 98 43 01 19
B.P. 32 - 29216 BREST CEDEX



MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ENVIRONNEMENT
SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE
COMMUNE DE SÉRÉNT.



La présence de plantes protégées, comme la drosera, peut justifier une procédure d'arrêté de biotope.



Maître

Drosera à feuilles rondes.

usages, et bien entendu entreprendre des activités matérielles de gestion. C'est à la fois beaucoup et peu : beaucoup, parce qu'en contrôlant l'accès, on peut résoudre de nombreux problèmes de dégradation du milieu et de dérangement de la faune ; peu, parce que ces réserves n'ont aucune existence face à l'administration et à ses projets d'aménagement, qu'elles ne peuvent pas toujours être opposées aux chasseurs (là où il y a des associations communales de chasse agréées), et que les conventions peuvent être résiliées à l'initiative du propriétaire. Ces réserves, que l'on appellera « réserves d'associations » ou « réserves biologiques » par exemple, n'ont donc aucun cadre juridique spécifique, mais dans certains cas leur notoriété peut contribuer puissamment à garantir leur pérennité.

Le cas des arrêtés préfectoraux de protection de biotope (voir P.A.B. n° 114) mérite aussi d'être évoqué. Il s'agit de mesures de protection prises par arrêté préfectoral pour assurer la conservation de l'habitat d'espèces protégées, en général sur des surfaces limitées. La loi sur la protection de la nature en fait un outil purement réglementaire, mais en pratique, la nécessité d'assurer une gestion à certains milieux a conduit les pouvoirs publics à confier cette mission à des associations telles que la SEPNEB, qui gère en l'occurrence un site botanique, sur la commune de Belz en Morbihan. On ne peut toutefois pas parler de réserve dans cette hypothèse, même si sur le terrain, on ne voit pas la différence.

Un défi à l'imagination

Au sein même du réseau des réserves de la SEPNE existe une classification des réserves selon leur fonction. A côté des « réserves biologiques », dont la fonction de protection d'éléments majeurs du patrimoine naturel est assurée par une surveillance, un suivi biologique et des mesures de gestion, on trouve des « sites stratégiques » mis en réserve à la suite de circonstances favorables mais ne justifiant pas dans l'immédiat de mesures particulières de gestion ou de protection. Entrent dans cette catégorie les marais du Pusmen, les îlots de la baie de Sarzeau (56) ou les salines de Guérande (44). On trouve également des « sites d'intervention privilégiés », sur lesquels une

gestion suivie n'est pas possible pour différentes raisons (juridiques, matérielles...) mais où des actions ponctuelles peuvent être menées en fonction des nécessités. Cette action s'apparente à celle menée par le Fonds d'intervention pour les rapaces (F.I.R.) pour la surveillance des sites de nidification d'espèces sensibles. La SEPNE possède enfin des terrains à vocation économique, salicole (marais de Guérande) ou éco-pastorale (Bois-Joubert). La superficie cumulée des réserves de la SEPNE atteint 405 ha, la plus petite réserve étant celle de la station d'orchidées de la forêt d'Escoublac (44) avec 80 m², et la plus grande l'étang de Trenvel (29) avec 52 ha. On devine que la diversification constante des espaces placés sous la responsabilité de la SEPNE ne va pas sans poser de nouveaux problèmes de gestion, qui sont parfois de véritables défis à l'imagination.



D. Le Doaré

La saline du Grand Quifistre (Loire-Atlantique)

Le réseau en quelques chiffres...

— Répartition géographique

Ille-et-Vilaine	: 2	
Côtes-du-Nord	: 5	
Loire-Atlantique	: 7	
Finistère	: 14	
Morbihan	: 13	Total 51

— Superficie par milieux

Ilots	: 82 ha (20 %)
Falaises littorales	: 110 ha (27 %)
Zones humides	: 163 ha (40 %)
Landes	: 25 ha (6,2 %)
Bois	: 7 ha (1,7 %)
Divers	: 18 ha (5 %)

— Le personnel

27 conservateurs bénévoles
100 à 150 bénévoles naturalistes
14 gardes
3 salariés
2 objecteurs de conscience
30 animateurs saisonniers

— L'action éducative

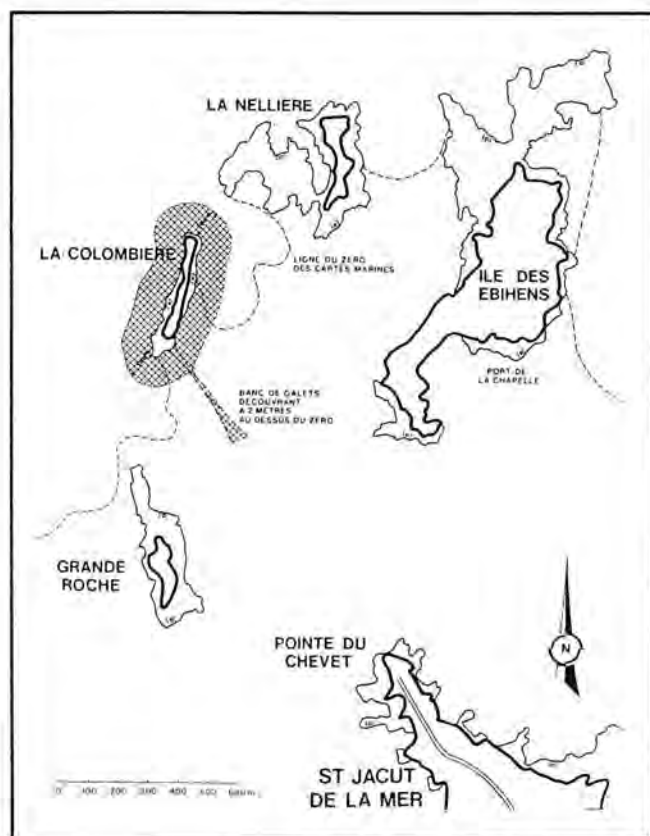
9 réserves éducatives
75 000 visiteurs (1986)
180 classes accueillies (1987)

La réserve de l'année : l'île de la Colombière

Une carrière dans la mer

La petite île de la Colombière, qui fait partie de l'archipel des Hébihens, se situe face à Saint-Jacut-de-la-Mer, dans les Côtes-du-Nord, à l'entrée de la baie de l'Arguenon. Sa superficie très restreinte (1200 mètres carrés) n'a pas empêché son utilisation comme carrière de granite pendant plus de deux siècles, jusqu'en 1909. Après une alternance de périodes d'occupation humaine et d'abandon, l'île fut finalement

colonisée par les sternes en 1967. Après quelques années d'essor, la colonie atteint un maximum en 1972 : cette année-là, 441 couples de sternes pierregarins et caugeks se reproduisent. L'année suivante marque le début d'un processus de déclin, lié à l'implantation du goéland argenté et au développement de la pression touristique qui aboutit à la disparition quasi-totale des sternes à partir de 1977. Il fallait réagir et les militants de la SEPNEB entreprirent donc de créer une réserve pour permettre la réoccupation de la Colombière par l'une des plus belles colonies bretonnes de sternes.



*Carte de situation
île de la Colombière*

*L'île de la Colombière et
l'aire de protection de
biotope (en hachuré).*



F. Gully

Une petite île pour la nidification, en Bretagne, d'une des plus belles colonies de sternes.

Patience et longueur de temps...

L'histoire de cette réserve montre que la patience et la persévérance, vertus cardinales du protecteur de la nature, peuvent donner des résultats. C'est une demande de permis de construire, déposée en 1976 par un particulier, qui enclencha le mécanisme de protection. Cette demande ayant été rejetée, l'administration engagea une procédure d'expropriation dans le but de faire de l'île une propriété départementale ; le site avait d'ailleurs été inscrit en périmètre sensible dès 1972. La déclaration d'utilité publique intervint en 1979, l'ordonnance d'expropriation en 1982, et enfin l'acquisition en 1984. L'île de la Colombière entra ainsi dans le domaine public du département des Côtes-du-Nord, et la protection effective des colonies de sternes par la SEPNB s'en trouvait facilitée. De son côté notre association avait pris contact en 1976 avec le propriétaire de l'île dans la perspective d'une convention de gestion. Cette démarche fut compromise par les péripéties administratives qui suivirent, mais l'espoir demeurait puisque l'issue de celles-ci devait être l'acquisition par le département. La Direction départementale de l'équipement sollicita la SEPNB en 1978 pour une relance du projet de réserve, et celui-ci aboutit le 4 mars 1985 par la signature d'une convention de gestion, une fois

le département devenu propriétaire. Les choses ne devaient pas en rester là, car le 1^{er} août 1985, le préfet des Côtes-du-Nord et le préfet maritime prirent un arrêté de protection de biotope qui vint parachever l'édifice en donnant une base réglementaire à la protection des colonies d'oiseaux ; ce texte interdit notamment l'accès à l'île et son approche à moins de 100 m entre le 15 avril et le 31 août. Propriété publique, protection réglementaire, gestion par la SEPNB : voilà qui devait ouvrir aux sternes une nouvelle ère de prospérité.

Soins intensifs

En fait, pendant ces années de démarches et de procédures, la SEPNB avait déjà commencé à prendre des mesures pour favoriser le retour des sternes. Il s'agissait en particulier de contrecarrer la multiplication du goéland argenté, par une éradication menée sous contrôle scientifique. Ces efforts furent récompensés par un retour massif des sternes en 1982 et par le maintien d'une belle colonie plurispécifique depuis cette date, malgré les fluctuations d'effectifs habituelles chez ces oiseaux. En 1988, 350 à 400 couples ont niché sur l'île, dont une centaine de couples de sternes pierregarins, environ 300 de sternes cau-

geks et un seul couple de la très rare sterne de Dougall. L'île était par ailleurs occupée par trois couples d'huîtriers-pies, un de goélands marins et quinze de goélands argentés... avant éradication.

Comme toujours lorsqu'il s'agit de colonies de sternes dans notre région, les bilans positifs sont le résultat d'un travail intense qui doit se répéter tous les ans : gardiennage, signalisation, information du public, dératisation, éradication des goélands, fauche de la végétation... Au cours de l'été 1988, il a fallu refouler 151 personnes

durant les neuf jours où la marée permettait l'accès à pied à la réserve. Cette surveillance, qui a mobilisé deux personnes (Florence Gully et Auguste David, respectivement conservateur et garde), avait aussi un aspect pédagogique puisque tous les contrevenants avaient droit à un papier informatif et que ces séances se sont terminées à l'occasion en sorties ornithologiques. Qui se douterait, en admirant le ballet d'une bande de sternes en pêche, que c'est grâce à l'action opiniâtre de quelques passionnés que ce spectacle d'un littoral vivant nous est encore offert ?

Evolution des effectifs nicheurs (nombre de couples)

année espèce	Sterne Caugek	Sterne Pierregarin	Sterne de Dougall	Goéland argenté avant éradication (ER)	Goéland brun	Tadorne de Belon	Huîtrier pie
1967	E.P.						
1968	env. 50						
1969	153	43					
1970	263	52					
1971	311	55					
1972	387	54					
1973*	42	11					
1974	265	12		1			
1975	230	20		E.P.			
1976	150	30		10			
1977**	1	12	2	24	1		
1978**	0	0	1	E.P.			
1979**	22	15		env. 30			
1980	1	31		30 (ER)			
1981	6	105		21 (ER)		1	1
1982	200/220	80/100	signalée	23 (ER)			1
1983	362	110	signalée	21 (ER)			1
1984	164	75	2	8 (ER)			1
1985	72	90	2	16 (ER)			1
1986***	218	106	1	24 (ER)			2
1987**	47-72	2	1-2	11 (ER)			2

E.P., espèce présente nicheuse.

* Recensement trop tardif (mi-juillet) pour être significatif.

** Ces 4 années, taux de réussite des couvées pratiquement nul chez les sternes.

*** Seulement 20 jeunes à l'envol, suite aux dégâts causés par un orage exceptionnel.
(ER) Eradication complète des goélands argentés.

La Colombière, histoire d'une petite île devenue réserve biologique

Rien ne laissait supposer que la Colombière, îlot parmi d'autres îlots, ait eu un passé suffisamment riche pour laisser des traces jusqu'à nous. La consultation de documents, tant en bibliothèque qu'aux archives, ainsi que la recherche et l'écoute de témoignages locaux ont pourtant fait apparaître que son histoire fut fort mouvementée.

De l'exploitation du granite...

Cette petite île, à la silhouette profondément découpée, ne comprend qu'une faible zone de végétation. C'est ici le règne du minéral, un granite dit d'assez bonne qualité qui a servi à bon nombre de constructions de Saint-Malo et de sa région. Après

avoir fourni, de 1694 à 1697, la majeure partie de la pierre pour la construction de la tour des Ebihens, île voisine sur laquelle fut construite une tour destinée à repousser d'éventuelles attaques anglaises, la Colombière fut baillée le 18 avril 1705 par l'abbaye de Saint-Jacut, alors propriétaire de l'île, au sieur d'Atour, entrepreneur et architecte de la ville de Saint-Malo, pour une rente annuelle de vingt boisseaux de froment transmissible aux héritiers de



F. Gully

celui-ci. Commence alors une exploitation intensive de l'île, qui dura 50 ans. A Saint-Malo, ses pierres permirent entre autres l'édification de la porte Saint-Vincent, ainsi que la construction du mur qui relie celle-ci à la Grande Porte.

Après la mort du sieur d'Atour, en 1761, les officiers municipaux continuèrent d'y prendre la pierre pour les réparations qui étaient à la charge de la communauté de Saint-Malo. Suit alors une longue série de procès entre les héritiers du sieur d'Atour, qui veulent se faire décharger de la rente, les religieux de l'abbaye et les officiers de Saint-Malo. Ceux-ci, arguant que les abbés de Saint-Jacut avaient été privés de la propriété de la Colombière en 1702 par une ordonnance du sieur Intendant de Bretagne, considérèrent l'île comme propriété

de Sa Majesté le Roy et en poursuivirent l'exploitation sans en payer le prix. En 1678 déjà, un jugement avait été nécessaire pour confirmer l'appartenance des Ebihens et de la Colombière à l'abbaye. Jean-François de Cahideux, marquis du Bois de la Motte et baron du Guildo, avait en effet déclaré en être le propriétaire.

Que le rocher de la Colombière ait toujours fait partie du domaine de l'abbaye ou non, les héritiers du sieur d'Atour n'avaient plus le bénéfice de son exploitation. Le 31 janvier 1785, le juge de Saint-Jacut les condamna pourtant à payer à l'abbaye 29 années de la rente. Interjetant appel devant plusieurs cours, ils portèrent l'affaire devant le Conseil d'Etat privé du Roy. Le 10 juillet 1789, l'issue du procès était encore incertaine. Ce fut la Révolution qui trancha...

Seigneur d'Atour.
Seigneur de Saint-Malo.

N° 292.
Supplément au n° 292.
Reçu le 29 août 1789.
F. L.



GERMAIN-FRANÇOIS DU FAURE,

*Chevalier, Seigneur de Rochefort, le Chateaux, Sept-Fours
Et autres Lieux; Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître
des Requêtes ordinaires de son Hôtel, ancien Avocat-Général
de la Cour des Aides de Paris, Et Conseiller d'honneur
en ladite Cour, Intendant Et Commissaire départi par Sa
Majesté pour l'exécution de ses ordres en la Province
de Bretagne.*

*Je soussigné l'acte de vente contenant en date du 25 mai
1789, intervenu entre moi et les Fontaines, Lebon-
homme, négociant à St-Malo, Pierre, époux de, Les
Requêtes ordinaires de son Hôtel, et autres
considérés.*

*Et pour avoir permis à faire, sous le
seigneur de l'assise, les biens de Saint-Malo, jusqu'à
après le jugement de l'instance, présentée au Conseil
en la dite St-Malo, Lebonhomme, Lebonhomme, Lebonhomme,
et autres, et les officiers Municipaux de St-Malo,
relativement au rocher de la Colombière, fait le 10
juillet 1789, signé Du Faure, F.*

(Pour expédition)

M. L.

M. de Saint-Malo, 1789, 29 août 1789.
M. de Saint-Malo, 1789, 29 août 1789.

Procès entre héritiers du sieur Datour, officiers ville de St-Malo et Abbaye de St-Jacut, 1789.
Archives d'Ille-et-Vilaine (C 1243).

Le 29 avril 1791, l'îlot fut vendu comme bien national à un négociant de Saint-Malo, Michel Marion, qui le paya 60 livres. L'exploitation de la carrière semble alors diminuer puisqu'en 1836, dans ses *Notions historiques sur le littoral des Côtes-du-Nord*, Habasque écrivait à propos de la Colombière : « Les carrières qu'on y avait ouvertes sont abandonnées depuis vingt-cinq ou trente ans ». Toujours est-il que l'on retrouve trace de son exploitation à la fin du XIX^e siècle. Appartenant à la famille Batas depuis 1831, elle est vendue aux enchères en avril 1882 et rachetée par l'un des 52 héritiers-propriétaires partiels de l'île, au nom de ses enfants, Louis et Etienne Batas, alors mineurs. Quelques années plus tard, le 13 novembre 1889, ceux-ci fondent la société Batas Frères, dont l'unique objet est l'exploitation du granite de l'île de la Colombière. Les deux frères s'engagent à consacrer tout leur travail à cette exploitation.

Les blocs de granite brut extrait de la carrière sont entreposés devant la maison des ouvriers, chargés sur l'un des bateaux (le *Marie-Madeleine* ou le *Coucou*), puis acheminés vers un chantier établi sur le terrain des Ponts et Chaussées, à Saint-Malo, où la pierre est taillée.

Après cinq années d'activité, la société est dissoute, les biens sont partagés. Etienne conserve le *Marie-Madeleine* et le chantier

des Ponts et Chaussées. L'île, le bateau nommé *Coucou*, la chèvre (1) et le matériel d'extraction restent la propriété de Louis, désormais seul exploitant de la carrière. Quelques ouvriers demeurent sur l'île, un cuisinier prépare leurs repas. Après la mort prématurée de Louis Batas, les extractions cessent en 1909. La maison des carriers tombe en ruines, l'île est abandonnée... Pas pour tout le monde, puisqu'en 1925, elle est le lieu de la scène-clé d'un roman « très sensuel » ayant pour cadre l'île des Ebihens ! (2).

à la gestion par la SEPNE

Site pittoresque classé le 26 mars 1953, la Colombière sera déclarée appartenant à l'État de temps immémorial et vendue aux enchères le 8 avril 1953. Après un changement de propriétaire en 1958, et malgré la convoitise de nombreux plaisanciers, elle retournera au domaine public par expropriation en 1984, avant de devenir une réserve gérée par la SEPNE.

(1) Il ne s'agit pas bien sûr du quadrupède ruminant mais d'un appareil destiné à lever et à transporter les blocs de pierre !

(2) « *Le Domanier de Toul-an-diaoul* », de Paul Beaufils.

Un havre de paix pour les sternes.



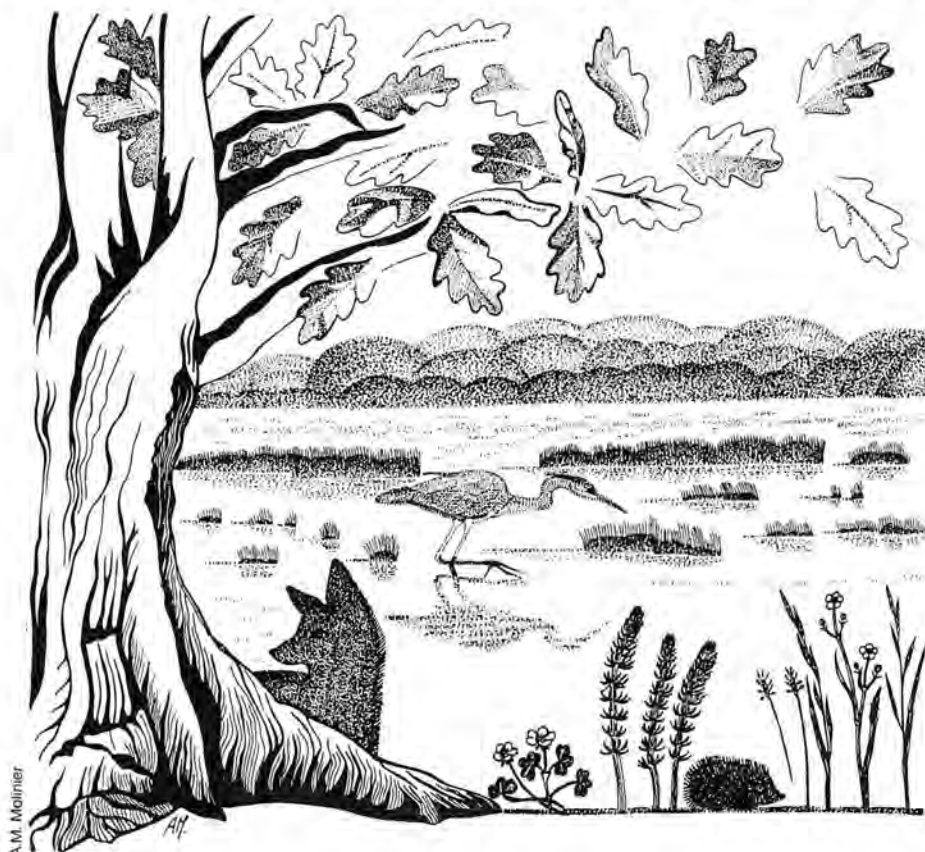
F. Gully

Nouvelles des réserves

Des équilibres précaires

La création immédiate d'une réserve obéit à tout un ensemble d'objectifs, au premier rang desquels on place la préservation d'un milieu et d'une ou plusieurs de ses composantes vivantes, ou inertes comme dans le cas d'un site minéralogique. La réserve étant conçue comme la réponse appropriée, on en attend qu'elle voit en son sein se maintenir puis se développer les espèces qui ont justifié sa mise en place. Comme elle naît le plus souvent en situation de crise, écologique ou « rela-

tionnelle », sa raison d'être est le plus souvent justifiée et confortée au fil des ans par le gestionnaire au moyen de chiffres, certes rigoureux, mais toujours plus grands... au risque de faire mesurer par des observateurs extérieurs la qualité de la gestion à la seule croissance du nombre d'espèces et de spécimens. C'est oublier par exemple que ces espaces sont le siège permanent de compétitions entre mille et une espèces végétales et animales et que, compte tenu de leur superficie réduite, les équilibres écologiques n'en sont que plus précaires ! C'est aussi perdre de vue que tout développement démographique d'une population se fait au détriment d'autres groupes ou engendre divers phénomènes de régu-



A.M. Molinier

lation. Il faut entendre ici tout particulièrement la prédation. L'année 1988 dans les réserves de la SEPNE a été riche en observations sur ce point. Que les acteurs, prédateurs ou proies, appartiennent à des espèces à forte charge émotionnelle est une chose. Que ces événements posent d'intéressants problèmes de gestion et suscitent une réflexion chez les naturalistes en est une autre, plus sérieuse probablement. Pour l'heure, en voici quelques illustrations au fil d'un tour d'horizon des faits naturalistes marquants de l'année.

Spectaculaires cas de prédation

Comme chaque printemps, l'attention était tournée vers les rives de l'île aux Dames en baie de Morlaix. Non pas par chauvinisme nord-finistérien, mais tout simplement parce que rares sont les réserves où une action de gestion spécifique a atteint à ce point son but, a fortiori sur un îlot marin où les biotopes ne sont guère modifiables. Courant juin donc, quelque 1100 couples de sternes étaient regroupés au sud de l'île,

rayonnant sur la baie en quête de nourriture. Soit la plus belle colonie mixte de sternes du littoral atlantique français et près de 10% de l'effectif européen de la « sterne rosée » des Anglais, à savoir 60 couples de **sternes de Dougall** répartis dans une masse de 850 couples de **caugeks** et 190 de **pierregarins**. Dès le 1^{er} juillet, la colonie manifestait jour après jour une agitation inhabituelle. Une semaine plus tard, la plupart des oiseaux s'étaient enfuis, interrompant le cours de leur reproduction. Observé à plusieurs reprises sur l'île, un **faucon pèlerin** semble avoir été l'élément déclencheur de cet exode soudain.

Bien plus au sud, les bassins du Petit Falguérec (Morbihan) abritaient en mai un nombre record de 17 couples de **sternes pierregarins**. Tout est relatif certes, mais il s'agissait là d'un succès notable pour l'« opération nichoirs » engagée depuis quelques années. Pourtant, les visiteurs attentifs de la réserve ne virent guère que trois couples élevant leurs jeunes dans le courant de l'été... La prédation ne serait-elle pas ici l'œuvre de visons américains notés à plusieurs reprises, en chasse sur les digues, durant la période ?



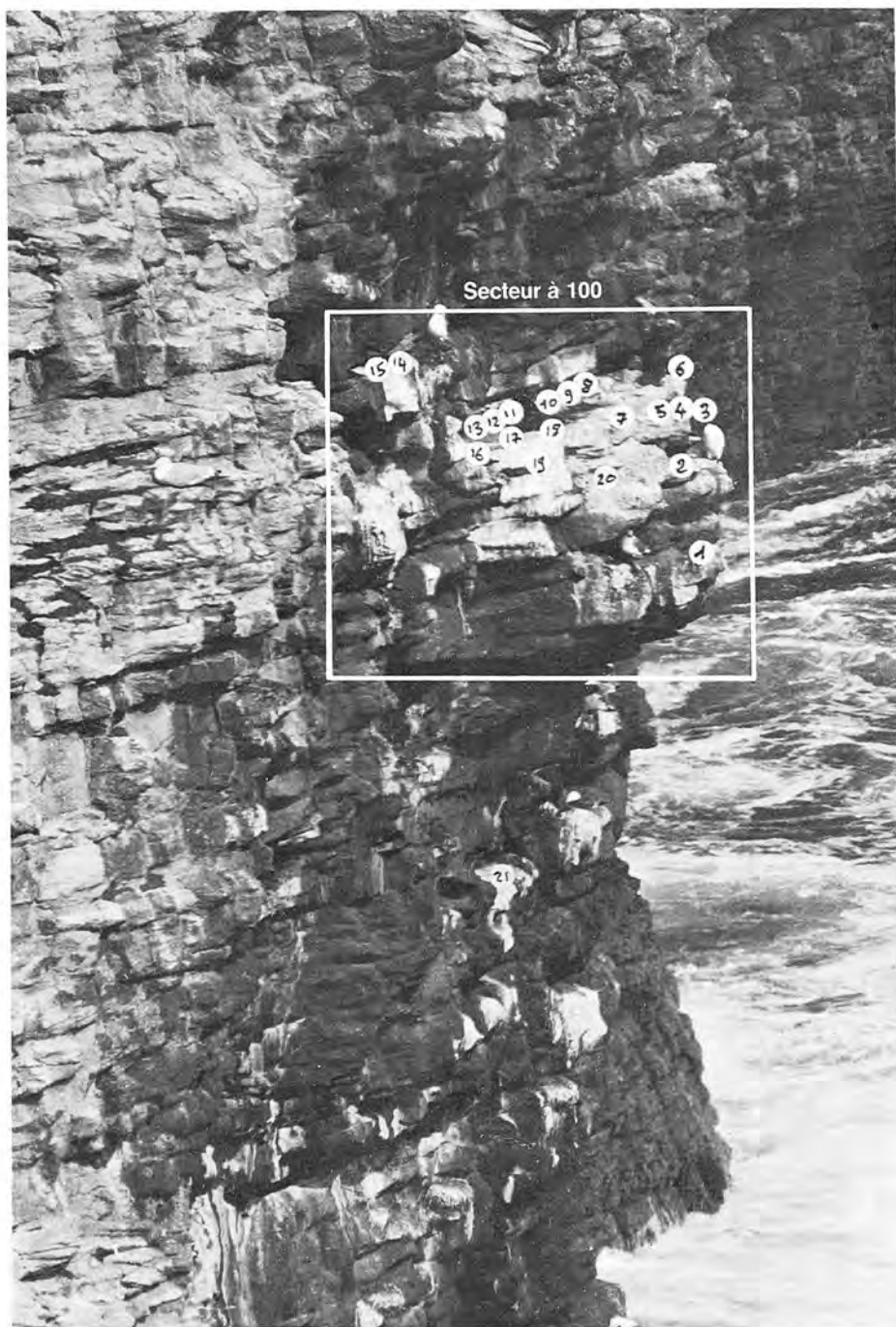
P. Le Floch

Faucon pèlerin liant au vol un guillemot.

Les guillemots plongent

Au cap Fréhel, haut-lieu de la reproduction des alcides, Paskall Le Dœuff suit quasi quotidiennement l'évolution de la colonie de **guillemots** ; c'est la tâche matinale de

son service civil à la SEPNE. Sur les 73 pontes observées, un nombre anormalement bas, 22 seulement parviendront à l'éclosion. Un minimum de 27 est détruit sous les yeux de l'observateur, soit par prélèvement direct de l'œuf unique par des corneilles noires, soit par chute consécutive aux bousculades et paniques provoquées par les corvidés !



*Falaises du Cap Fréhel.
Les aires de reproduction des guillemots sont photographiées et délimitées en secteurs (ici le 100). Chaque site de ponte se voit attribuer un numéro.*

Cette baisse brutale de la population nicheuse de guillemots au cap Fréhel constitue l'une des mauvaises surprises apportées par la seconde année du recensement national des oiseaux marins nicheurs. Ce sont en effet près d'une centaine de couples qui manquent à l'appel. Pourtant, en fin d'hiver, plus de 200 individus ont été décomptés à plusieurs occasions. Il y a donc davantage lieu de s'inter-

roger sur les causes de la non-reproduction que d'envisager une disparition pure et simple des oiseaux, comme cela fut le cas une nouvelle fois pour une portion non négligeable de la colonie du Cap Sizun. A Goulien en effet, lors de la pollution pétrolière de l'Amazzone (du 1^{er} au 29 février), les pointages journaliers de Pierre Le Floc'h ont mis en évidence la disparition d'au moins cinq guillemots appariés. C'est



A. Thomas

Barrage anti-pollution mis en place en février 1988 pour protéger la réserve de Trenvel.

en notant précisément l'état d'avancement de la mue pré-nuptiale chez chaque oiseau qu'il a pu également déceler le remplacement de partenaires. Ainsi, l'élimination directe d'adultes par la pollution et l'arrivée de jeunes adultes ou d'immatures inexpérimentées expliquent la chute d'effectif de 65 à 55-56 couples. Coup dur dans un site d'où le petit pingouin s'est manifestement évanoui en tant qu'espèce nicheuse. Aux Tas de Pois voisins, deux couples figuraient encore à l'appel en compagnie d'un minimum de 25 couples de guillemots, probablement aussi éprouvés par la petite marée noire de l'Amazzone.

Dynamiques contrastées

Des milliers de données accumulées lors du recensement national, que retenir rapidement ? Assurément la redécouverte du **pétrel tempête** sur Rohellan (56) et sa bonne tenue sur le Lion (roches du Toulanguet, 29), la progression des **goélands**

marins et celle encore plus nette des **goélands bruns** avec par exemple 3700 couples à Koh Kastell (Belle-Ile). Depuis dix ans, ces deux laridés ont multiplié par deux leurs effectifs en Bretagne, passant respectivement de 801 à près de 1600 couples pour le marin et de 12 668 à près de 22 000 pour le brun.

La dynamique du cousin argenté est quant à elle plus contrastée. Il gagne nettement du terrain en Bretagne sud mais ralentit sa progression dans le nord, piétinant même dans le Finistère. Le taux de croissance annuelle a chuté de 8 % dans les années 70 à 3 % durant la décennie qui s'achève, ce qui signifie un passage de 48 200 couples à environ 65 000 couples. Ce net ralentissement s'exprime à l'extrême par des déclinés sévères sur quelques réserves anciennes. A Goulien, les goélands argentés sont passés de 1100 à 536 couples entre 1979 et 1988 et à Banneg, entre les mêmes dates, de 1045 à 690 couples.

Du côté de la **mouette tridactyle**, c'est toujours la théorie des vases communicants

qui s'applique, avec un ralentissement du déclin à Goulien (844 couples) et donc de l'augmentation au Tas de Pois, un fort déclin au cap Fréhel avec seulement 119 couples et une reprise à Koh Kastell avec 157-165 couples. A Biléric, sur l'île de Groix, l'absence s'est prolongée d'une année, les nicheurs hors réserve échouant par ailleurs dans leur reproduction.

Chez les sternes littorales, cette théorie se transforme en postulat. Le « stock » d'oiseaux est relativement stable depuis dix ans et on n'observe qu'une fluctuation de la répartition entre les sites favorables, heureusement presque tous en réserve. Deux nouvelles démonstrations de cette stratégie ont été apportées en 1988.

— A l'échelle locale : depuis trois ans, le noyau baladeur des Abers fréquentait l'île

de la Croix. Une intervention intempestive des agents de l'Équipement venus peindre l'amer qui couronne l'île provoque l'abandon de 400 pontes... A quatre kilomètres, Trévorc'h, restée disponible grâce à l'éradication annuelle de ses goélands argentés, récupère instantanément la colonie !

— A l'échelle régionale : l'irruption d'un faucon pèlerin à l'île aux Dames a les conséquences que l'on sait. Mais durant la première quinzaine de juillet, 140 kilomètres à l'est, une vague d'installations anormalement tardives de sternes se produit sur la Colombière (22) : l'effectif double littéralement pour atteindre 350 à 400 couples ! La simultanéité des deux phénomènes est plus que troublante, d'autant que le seul couple de sternes de Dougall est arrivé à ce moment-là. On peut se risquer à affirmer qu'il s'agissait pour la plupart de transfuges de la baie de Morlaix.

Coupage d'Ouest-France (3 juin 1988) concernant un fait divers relatif aux sternes...

9 - Finistère

Entretien d'un amer à Landéda La colonie de sternes compromise

BREST. — Un petit îlot d'à peine un hectare, juste à la sortie de l'estuaire de l'Aber-Ich. C'est là que voici un an ont commencé à établir quelques sternes. Jusqu'alors, seuls les goélands nichaient sur ces rochers recouverts d'herbe qui, par grande marée, peuvent être rejoints à pied sec. Seule autre présence,

immobile celle-là, un amer, tour de béton servant de repère pour les navigateurs qui entrent de jour au port, par le chenal secondaire de « La malouine », côté nord. Un amer qu'entretenaient épisodiquement les Phares et balises, en cimentant certains de ses joints ou en repeignant le crépi.

Un an, c'est le temps qu'il a fallu à la colonie de sternes pour s'établir. Certains pêcheurs de fécule en évaluaient récemment l'ombre à 600. Trois espèces y sont représentées : la sterne de Gök, la sterne Pierre Garin, et la sterne de Dougall, l'oiseau marin le plus rare d'Europe, une espèce de la Société pour la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) observée depuis une quinzaine de

Nids détruits

Or, dimanche dernier, des responsables de la SEPNB, poursuivant leurs observations, se sont aperçus que les Phares et balises avaient installé un échafaudage sur l'amer, et que des nids avaient été détruits, au point qu'il n'en restait plus que trois ou quatre. Réagissant immédiatement, elle a alerté la sous-préfecture et les services de l'Équipement, administration responsable du service des Phares et balises. Une enquête a été ouverte pour déterminer comment un tel chantier a pu s'ouvrir, en contradiction avec les lois sur la protection de la nature. La sterne est en effet une espèce protégée.

La SEPNB est bien évidemment atterrée. Néanmoins, elle n'entend pas accabler les Phares et balises. Elle tient seulement — « puisque le mal est fait » — à ce qu'une

telle erreur ne se reproduise pas et qu'à l'avenir des travaux de ce type ne puissent être engagés en période de nidification. Des assurances lui ont d'ailleurs été données en ce sens.

Hier, une équipe des Phares et balises a procédé au démontage de l'échafaudage. Vers 17 h, un pêcheur, M. Le Guen, a effectué un tour complet de l'île : les sternes avaient totalement déserté l'île Groix...

P.B.



près l'île aux Dames, dans la baie de Morlaix, l'île Groix (Croas, Breton) devenait ainsi un site idéal d'observation, pour les ornithologues, sur l'espèce de Gök. Quelques couples de ces oiseaux de mer avaient niché et des éclosions étaient prévues ces jours-ci.

L'oiseau le plus rare d'Europe

BREST. — L'an passé, « Ouest-France » et la SEPNB avaient lancé, avec l'appui d'Eugène Riguidel, une opération de parrainage des 50 couples de sternes de Dougall établis sur la réserve de l'île aux Dames, en baie de Morlaix. 50 couples, cela représentait 10 % de la population européenne. L'os-

pèce est donc particulièrement menacée. D'autant plus que des prédateurs comme des rats peuvent s'attaquer aux petits. Quand ce ne sont pas des enfants qui, en toute insouciance, détruisent les œufs, ou comme au Ghana où elles migrent en hiver, les pêcheurs à la ligne... Depuis trente ans, l'oiseau le

plus rare d'Europe fait pourtant l'objet de soins et d'observations attentives de part et d'autre de la Manche : ornithologues bretons et britanniques restent en permanence à leur chevet. Malgré tout, leur effectif a chuté, tombant de 600 couples à une centaine en Bretagne l'an dernier.

Il revient

Le **faucon pèlerin** est un animal emblématique et la pensée de son retour en tant qu'espèce nicheuse dans la faune bretonne réjouit chaque naturaliste. Dans cette perspective, quelques passionnés ont d'ailleurs déjà constitué un groupe informel d'étude⁽¹⁾. Au fil des hivers, le rapace accentue sa présence, en premier lieu dans les baies et estuaires riches en proies ailées. Dorénavant, certains secteurs de falaises le voient aussi faire des apparitions en toutes saisons. La seule lecture des rapports des conservateurs des réserves renforce l'idée d'un retour proche. C'est ainsi qu'en 1988, outre la baie de Morlaix, Koh Kastell, Falguérec, Groix, Trenvel et Goulien ont reçu sa visite, du passage fugitif au séjour prolongé.

Pour leur part, les busards sont toujours bien présents. Mais **busards cendrés** et **Saint-Martin** ont dédaigné nos parcelles aux Cragou (29), établissant aux alentours leurs trois à quatre nids. L'hypothèse de

(1) Contact: Xavier Grémillet, Meil Ster, 29164 Laz.

l'effet négatif d'une fréquentation piétonne un peu plus intense n'est cependant pas retenue pour l'instant. Nos premières acquisitions foncières, par le fait du hasard, ont été effectuées à proximité de la zone extrême de pénétration sur le site. Toutes les suivantes concerneront obligatoirement des zones plus reculées et ainsi, de proche en proche, nous interviendrons sur l'ensemble de la zone dans laquelle se répartissent les sites de nids.

L'envol du tadorne

Le 24 avril, une **échasse** baguée apparaît au Petit Falguérec. La combinaison des anneaux colorés l'identifie comme étant le poussin marqué le 5 juillet 1983 dans une saline de l'île de Ré. Des treize oiseaux bagués en 1988 dans notre réserve, combien seront repérés sur la voie migratoire ces prochains printemps? Pour l'instant, l'attention se porte surtout sur le « rapport de force » entre échasses et **avocettes**. Celui-ci penche de plus en plus pour les secondes (20 couples contre 4 pour l'échasse). Leur progression est constante



Echasse blanche.

St Buord

et le milieu paraît se rapprocher davantage de leur préférendum écologique ; en outre, leur agressivité naturelle est plus accentuée.

Comme pour le cap Fréhel, il est difficile d'isoler la réserve de son environnement géographique à l'heure des bilans biologiques, surtout quand l'équipe d'André Forlot mène un suivi aussi constant qu'exhaustif de l'ensemble des marais de Séné. On retiendra donc la confirmation de l'installation de la **barge à queue noire** (quatre couples dont un sur la réserve) et la très belle santé des **tadornes de Belon**, 600 poussins ayant été élevés sur la rivière de Noyal et les marais adjacents. Autre illustration de l'essor de ce canard, l'occupation des nioirs proposés sur l'île aux Dames, l'apparition de couples sur le littoral de la réserve de Groix et... l'incroyable première tentative de nidification de l'espèce dans les falaises de Goulien. Les oiseaux à bec rouge repérés sur les pelouses de la « petite réserve » n'étaient pas les craves espérés mais deux tadornes !

A Trenvel, l'effort a porté sur la quantification des nicheurs. L'occasion en était offerte par un contrat d'étude proposé par le Conservatoire du littoral. Aux commandes, Jacques Henry et Bruno Bargain. Résultats, des chiffres inattendus pour des espèces souvent dédaignées des observateurs : 23 couples de râles d'eau, 15 de bergeronnettes printanières, 22 de bouscarles de Cetti et... 1000 à 1500 de **rousseolles effarvates** ! Bien qu'observés à maintes reprises, **hérons pourprés** et **bihoreaux** ont

conservé tout leur mystère sur ce site ; il s'agit apparemment de visiteurs printaniers prolongeant leur séjour sans se reproduire. Un mâle de **grand butor** a rythmé la vie du marais dès mars et l'espèce est très bien implantée. L'effectif hivernal atteint au moins 5 à 6 individus. On notera aussi la première mention du butor à Falguérec en décembre.

Au Haut-Villeneuve (44), 183 couples de **hérons cendrés** et 18 d'**aigrettes garzettes** ont été dénombrés ; ces dernières délaissent manifestement ce site pour une nouvelle héronnière située à proximité immédiate de notre saline du Grand Quifistre dans le marais de Mesquer (44). Une troisième colonie fait désormais l'objet d'une surveillance conduite par la section guérandaise de la SEPNE dans le secteur de La Turballe (44). Cette action du type de celles menées par le F.I.R. (2) est rendue nécessaire par la fréquentation croissante de la zone.

Gâteaux aux cerises

Si la réserve est un gâteau, le migrateur inattendu en est alors la cerise ! Parmi les fruits rouges de l'année, certains méritent d'être signalés, comme ces **pies-grièches**, observées dans nos landes et tourbières

(2) Fonds d'intervention pour les rapaces.

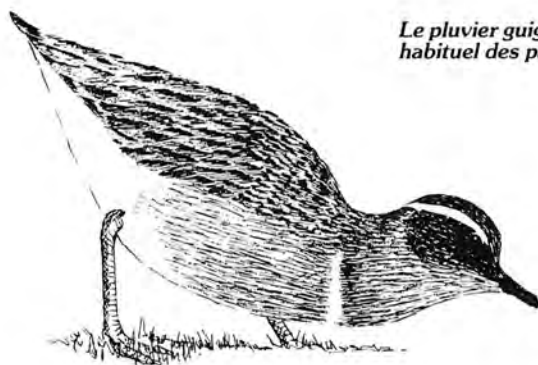
Construction d'un nioir à sternes à l'étang de Trenvel.



A. Pallin

intérieures : pies-grièches grises à Clesse-ven (22) et à Kerfontaine en Sèrent (56), pie-grièche écorcheur aux Cragou. Cette dernière l'a été durant le printemps alors que par ailleurs, dans l'Arrée, deux couples se reproduisaient pour la première fois depuis plusieurs décennies. A Koh Kastell, sur Belle-Ile, une discrète **fauvette babillarde** chantait début juin sur la rive ensoleillée de Ster Voën ! Chant noyé dans la cla-

meur des goélands. A Goulien, un **pluvier guignard** bagué a stationné courant août au milieu de nos moutons ouessantins, alors qu'à Trenvel, un nouveau **pluvier fauve américain** a fait une apparition début septembre. Enfin, à Falguérec, les visiteurs de marque furent plutôt orientaux et méridionaux : trois **cicognes noires** et une **glaréole à collier**, dénotant limicole aux allures de sterne.



Le pluvier guignard est un hôte habituel des pays scandinaves.

P. Le Floch

Pour ce qui est des mammifères, la nouveauté est venue aussi de Falguérec. En tout début d'année, Guy Joncour y a décelé la présence de la **loutre**. Plus tard, **ragondins**, **visons américains** et un possible

vison d'Europe se sont ajoutés à la liste. Le ragondin est certes un rongeur pittoresque mais son installation est aussi synonyme à terme de profondes galeries dans les digues...

La loutre est un superbe mammifère solitaire, nocturne et craintif.



Th. Creux

Le cycle du grand rhino

Au Grand Rocher en Plestin-les-Grèves (22), nous commençons à prendre la mesure du cycle de présence des **grands rhinolophes**. Les chauves-souris fréquentent le souterrain de la fin septembre au début de mai avec un maximum de 49 individus (dont un petit rhinolophe) observé au moment le plus froid, le 11 décembre 1987. Durant l'année, l'amplitude thermique a été de 4°1 et l'humidité relative de 85 à 100 %, conditions idéales pour le séjour hivernal des chiroptères.

Narcissisme aigu

Le **narcisse des Glénan** prospère. Depuis la première expérience de débroussaillage sur 100 mètres carrés en 1984, le nombre de pieds fleuris a progressé régulièrement au fur et à mesure que reculaient ronces, genêts et fougères. De 3000 à plus de 16 500 quatre ans plus tard ! A condition de maintenir le pâturage ovin entre septembre et février, l'avenir du narcissisme paraît donc bien assuré.

A une échelle encore plus réduite, le jardinage écologique porte ses fruits en forêt



M. Cossec

Contrôle sanitaire d'un mouton à St-Nicolas (île des Glénan).

d'Escoublac (44) où, sur quelques dizaines de mètres carrés, se localise l'une des rares stations bretonnes de l'**orchis homme pendu**, discrète petite plante méridionale au label en forme de figurine. L'année aura été marquée par une floraison massive : 66 pieds contre 6 en 1987. Une telle fluctuation trouve son origine avant tout, il faut le dire, dans les variations des conditions microclimatiques du site. Néanmoins, l'élimination régulière de la litière d'aiguilles de pin favorise la dissémination des graines autour des pieds mères.

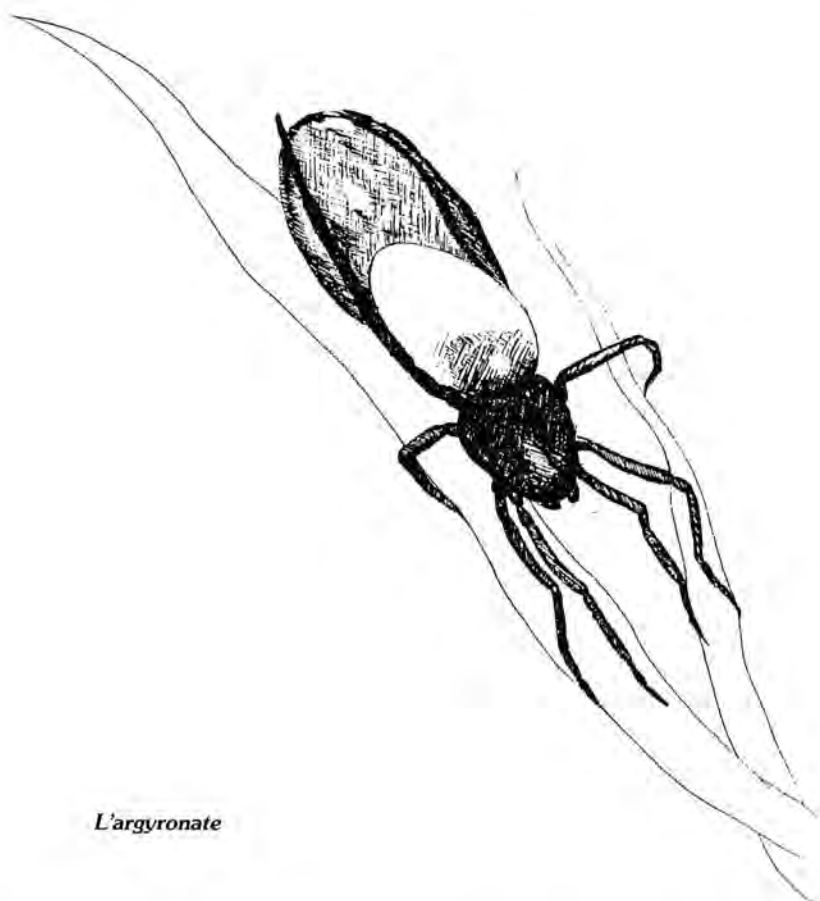
Si le piétinement est le danger premier pour ces orchidées, il est une réserve où il se transforme en technique de gestion ! Confiné au sentier de découverte botanique de la tourbière de Kerfontaine, il favorise en effet la création et l'entretien de micro-milieus. Diverses plantes trouvent ainsi les conditions de leur développement au sein d'une tourbière vieillissante. Au premier rang de celles-ci, les rossolis, et l'ossifrage dont les hampes florales jaunes matérialisent littéralement les accotements du chemin.

Les invertébrés, on s'y penche !

Lorsque Dominique Carcreff découvrit quelques **argyronètes** dans une mare de la réserve de Clesseven, il se doutait que cette trouvaille présentait un intérêt certain. Mais pas au point de savoir qu'il était vraisemblablement le premier depuis le début du siècle à signaler l'existence de l'espèce dans le Massif Armoricain ! Cette araignée strictement aquatique, célèbre pour sa cloche d'air arrimée à des rameaux de plantes immergées, était autrefois très commune. Indicatrice d'une eau parfaitement pure, elle a rapidement disparu, n'étant plus mentionnée qu'en 1875 à Nantes et en 1894 aux îles Chausey (3). Le fait de la

retrouver dans les marais de Plouray, sur le haut plateau des sources de l'Ellé, corrobore l'hypothèse d'un maintien seulement possible dans des zones exemptes de toute pollution aquatique. Autre sujet de curiosité : le fait qu'elles aient été repérées dans une mare temporaire au moment de leur découverte. L'anomalie reste donc à expliquer au vu des connaissances antérieures. Ce petit événement donne toute leur signification aux inventaires entomologiques entrepris.

Parmi les avancées les plus spectaculaires de l'année prend place la recherche de papillons nocturnes à Goulien, qui constitue le premier exemple de coopération naturaliste entre la SEPNE et le CTNC (4). Initiée par la venue d'Adrian et Loveday Spalding, la première campagne de cap-



L'argyronète

P. Le Floch

ture d'hétérocères s'est traduite par l'identification de 151 espèces. L'apport d'informations d'Adrian a également permis de savoir que **Cleorodes lichenaria** n'était

(3) Informations orales d'Alain Canard (Faculté des Sciences de Rennes)

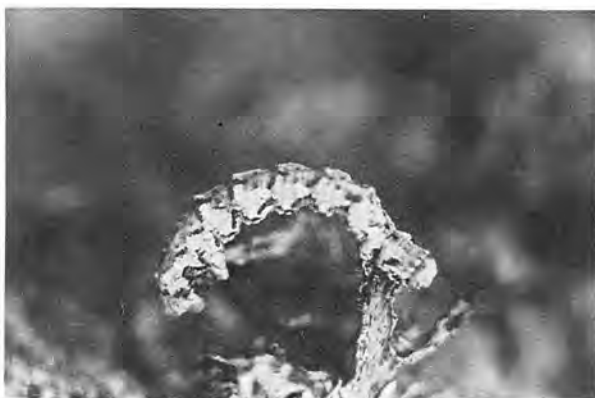
(4) Cornwall Trust for Nature Conservation.

connu nullement comme consommateur de lichens rupestres à son stade de chenille, mais essentiellement d'usnées arborescentes... Une première! Au moment du trentième anniversaire de la création de la réserve du cap Sizun (à appeler désormais réserve de Goulien), il est plaisant de ter-

miner ce Tro Breiz des espaces protégés de la SEPNE par une telle information. Comme quoi il y a toujours quelque chose à découvrir: une espèce, un comportement, une relation, une adaptation. Pour l'intérêt scientifique comme pour le plaisir des sens.



P. Le Floch

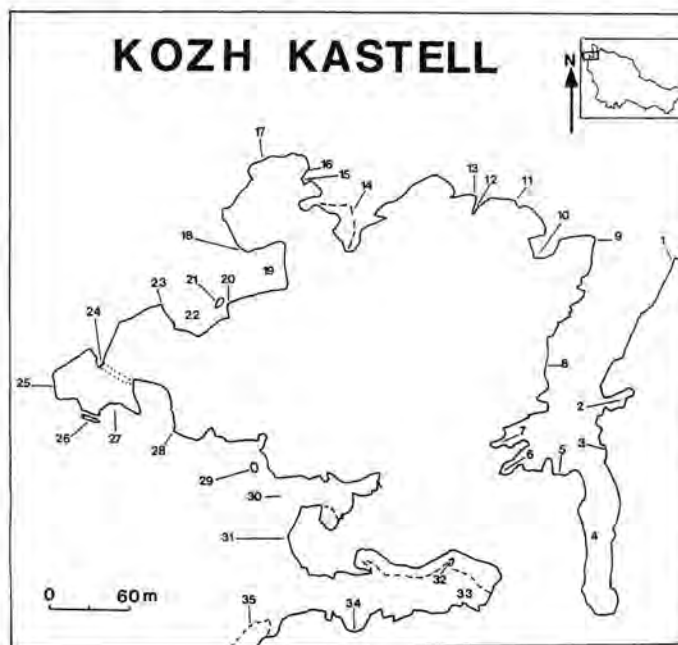


P. Le Floch

Le papillon lichenophage
Cleorodes lichenaria et sa
chenille.

Toponymie de la réserve de Koh Kastell (Belle-Ile)

A Belle-Ile comme en beaucoup d'autres régions de Bretagne, la falaise est de moins en moins fréquentée: plus d'agriculteurs aux abords immédiats et peu de gens à venir pêcher, en dehors des touristes de plus en plus nombreux l'été. Il est évident que la côte n'étant plus un lieu d'intense activité humaine traditionnelle, la mémoire de ceux qui l'ont fréquentée s'effiloche. A Belle-Ile, en outre, le breton n'est plus la langue vernaculaire et n'est plus compris que par une petite minorité. Sur le terrain, on constate donc que les toponymes «voyagent» souvent d'un rocher à l'autre, que la prononciation diffère d'un informateur à l'autre... Il faut alors recouper les témoignages et revenir plusieurs fois aux mêmes endroits pour espérer se forger une idée cohérente.



- | | | |
|------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| 1. Kalber | 13. Poull Du | 25. Beg an Huet |
| 2. Bil Amer | 14. Baz al Lanjer | 26. Baz Beg an Huet |
| 3. Kroh ar Leue | 15. Le Point de Cuivre | 27. Le Puits |
| 4. Ster Voenn | 16. La Soufflerie | 28. La Diaboull |
| 5. La Grotte de l'Hirondelle | 17. Penn March | 29. Le Tarakaied |
| 6. Kouar Zeo | 18. Tanenn Douar | 30. Baz Penn Kroaz Vur |
| 7. La Grotte du Lierré | 19. La Baie des Trépassés | 31. Penn Kroaz Vur |
| 8. Le Figuier Sec | 20. Tarienn a Vez | 32. Kroh Voenn |
| 9. Beg Melen | 21. La Demoiselle | 33. Orn Wonn |
| 10. Kouar Oac'hla | 22. Poull Fre | 34. La Grotte aux Pigeons |
| 11. An Aotelik | 23. Tarienn Gwenn | 35. Poull Plat |
| 12. Le Four de Poull Du | 24. Kroh Gwerhidi | |



La grotte du lierre dans le Ster Voën

Il est donc grand temps de moissonner cette foule de toponymes précis pour les restituer et faciliter ainsi leur réutilisation. A l'échelle de la réserve, cela veut dire que l'on n'ira plus « à la colonie de mouettes tridactyles », car il y a en fait deux colonies ; on ira donc à *Poull Fre* ou à **Kroh Gwerhidi** selon le cas. Voilà une précision qui peut être utile au Bellilois comme au touriste fidèle à l'île, leur évitant de se perdre dans des explications manquant de clarté. Il faut, bien sûr, une carte permettant de situer chaque nom de lieu, et l'on se prend à espérer que le petit travail limité ici au territoire de la réserve puisse être étendu à l'échelle de Belle-Ile toute entière. N'est-ce pas aussi notre patrimoine ?

Au cours de cette étude, je me suis limité à récolter car, dans le contexte de Belle-Ile particulièrement, toute interprétation devient hasardeuse sans étude approfondie. Je me dois de remercier tout spécialement MM. Achille Ribouchon et Louis Portugal de Sauzon, MM. Claude Kervadek et Yves Brien de Palais, Bernard Tanguy, chercheur à la faculté des lettres de Brest et Michel Desse sans qui cette étude n'aurait pas vu le jour.

Kaiber (prononcer kaïbèr)
Parfois appelée *Kaibaer*, c'est une pointe étroite marquant l'entrée de *Ster Voën* du côté est.

Bil Amer (pr. bil amèr)
Aussi nommée *Bil en Mer*, c'est une petite crique aux falaises friables, se terminant par un amas de rochers.

Kroh ar Leue (trad. la grotte du veau, pr. kro ar leu)

Petite fissure en contrebas d'un appentis de pêcheur. Le bruit que fait la houle dans ce trou sert d'indicateur du temps pour les pêcheurs.

Ster Voën (tr. rivière étroite, pr. chtèr voën)
Bras de mer allongé, se terminant par une grève. C'est un excellent port naturel fréquenté en été par les pêcheurs de Sauzon et Palais.

La Grotte de l'Hirondelle
Petite grotte creusée dans l'aplomb de la falaise, accessible à marée basse.

Kouar Zeo (pr. kouar zeow)
Egalement connue sous la variante de *Kroar Zeo*, c'est une petite crique de graviers de quelques mètres carrés, perpendiculaire à *Ster Voën* ; un petit ruisseau s'y déverse en hiver.

La Grotte du Lierre
Crique parallèle à *Kouar Zeo* et dont les falaises sommitales sont couvertes de lierre : un rocher dont le sommet émerge se trouve au centre de la crique.

Le Figuier Sec
Vieux figuier buissonnant et très étalé qui longe la falaise sur une vingtaine de mètres ; en hiver, il paraît sec et mort, mais il reverdit au printemps, donnant aux pêcheurs locaux le signal du début de la pêche au homard.

Beg Melen(tr. la pointe jaune,
pr. bég meulèn)

Pointe couverte de lichens jaunes marquant l'entrée de *Ster Voën*. *Beg Melen* marque un changement dans la topographie de la falaise : de *Kouar Zeo* à ce point, ce sont de fortes pentes ; à partir de *Beg Melen*, ce sont des falaises abruptes.

Kouar oac'hta

Faïlle étroite et inaccessible, de direction nord-est, d'une cinquantaine de mètres de long et se terminant par une vaste grotte.

En Aotelik (tr. le petit autel, pr. n'otéleth) Désigne actuellement la falaise entre *Kouar Oac'hta* et le *Four de Poull Du*.

Le Four de Poull Du

Faïlle profonde, très longue et très étroite. La mer s'y engouffre et rejette des embruns. Au-dessus de la faille, le plateau est affaissé en deux étages.

Poull Du

(tr. l'anse noire)

Située quelques mètres au nord du *Four de Poull Du*. Désigne une grande roche basse

et plate, solidaire de la falaise. C'est un point de pêche (une *tache* comme on dit à Belle-Ile) accessible à basse mer par temps calme.

Baz al Lanjer

(pr. baz al lanjèr)

Rocher circulaire haut de quelques mètres, accolé à la falaise abrupte. Ce point de pêche est limité au nord par une crique et au sud par une faille évasée.

Le Point de Cuivre

Grotte évasée peu profonde, accessible du plateau par la crevasse de *La Soufflerie*. A marée basse, la mer pénètre dans la grotte par un petit chenal. L'endroit doit son nom à une tache verdâtre sur la voûte de la grotte.

La Soufflerie

Située quelques mètres au nord du *Point de Cuivre*, c'est une longue faille qui traverse le plateau de *Penn Marc'h*. Au niveau de l'eau, la mer s'y engouffre en comprimant l'air qui jaillit quelques mètres plus haut, formant une sorte de geyser.



Ph. Prigent

Penn Marc'h et l'ilot de la Demoiselle

Penn Marc'h (tr. tête ou pointe de cheval,
pr. pèn mar)

Pointe nord de la presqu'île de *Koh Kastell*. Le plateau, avant de s'élargir à *Penn Marc'h*, forme un isthme limité à l'ouest par la *Baie des Trépassés* et à l'est par *Baz al Lanjer*.

Tarienn Douar

(tr. tarienn de terre)

Encore nommée *Tariennad Douar*, c'est la pointe sud-ouest de *Penn Marc'h* faisant face à *Tarienn a Vez* et marquant l'entrée de la *Baie des Trépassés*.

La Baie des Trépassés

Crique aux falaises abruptes se terminant par une grotte au nord-est.

Tarienn a Vez

(tr. tarienn du large)

Pointe séparant la *Baie des Trépassés* de *Poull Fre*.

La Demoiselle

Ilôt rocheux, pointu et inaccessible, haut d'une quinzaine de mètres.



La crique de Gra Wenn

Poull Fre (pr. poull fré)
Crique accessible par *Tarienn a Vez*. La falaise abrupte, en arc de cercle, abrite la plus grande colonie de mouettes tridactyles de la réserve.

Tarienn Gwenn (tr. *tarienn* blanc)
Pointe à l'ouest de *Poull Fre*.

Kroh Gwerhidi (tr. la grotte aux fuseaux, pr. kro gweridi)
Grande grotte traversant *Beg en Huet*.

Beg en Huet
Pointe ouest de la presqu'île de *Koh Kastell*.

Baz Beg en Huet (tr. haut-fond de *Beg en Huet*)
Rocher allongé au sud de *Beg en Huet*, séparé de la falaise par un étroit chenal.

Le Puits
Lieu de pêche fréquenté, d'une grande profondeur (30 m).

Le Diaboull
Pointe au sud-est du *Puits* et séparée de celui-ci par une petite crique communiquant avec *Kroh Gwerhidi*.

Le Tarakaleo (pr. le tarakaléow)
Egalement, nommé *Le Rakakeo* ou *Le Tra-kaleo*. C'est le plus gros rocher, toujours

émergé, entre le *Diaboull* et *Penn Kroaz Vur*. En arrière de ce rocher se trouve une grotte profonde et difficile d'accès.

Baz Penn Kroaz Vur (tr. le haut-fond de *Penn Kroaz Vur*)
Basse, à l'entrée de la crique, du côté ouest des buttes de *Koh Kastell*.

Penn Kroaz Vur
Isthme, se terminant par une masse rocheuse nue et à demi circulaire.

Kroh Voën (tr. la grotte étroite, pr. kro voën)
Longue grotte située dans la crique de *Gra Wenn* et séparée de la petite plage par un rocher triangulaire et pointu.

Gra Wenn
Plusieurs variantes à ce toponyme : *Kouar Zeo*, *Gouar Wenn* et *Kroas Zeo*. Crique allongée se terminant par une petite plage de sable.

La Grotte aux Pigeons
Petite grotte s'ouvrant sur la crique de *Gra Wenn* en arrière d'un éboulis de gros blocs.

Poull Plat (tr. l'anse plate)
Grande roche plate à demi recouverte à marée haute.

Les fouilles de l'île d'Yock

L'île d'Yock, avec ses 7,5 hectares de pelouses littorales, de dunes et de fougères, fait face au petit port abrité d'Argenton, sur la commune de Landunvez (Finistère). Elle est propriété de la SEPNE depuis 1973 et constitue à ce titre une intéressante réserve ornithologique et botanique.

Sur le plan archéologique, Paul du Châtelier y avait signalé, au début du siècle, l'existence de vestiges mégalithiques. Ce n'est que longtemps après, en 1978, que furent fortuitement découverts des fragments de céramiques protohistoriques, au hasard de l'érosion des micro-falaises de la côte sud de l'île. Un talus-rempart, constitué de gros galets marins et de sable humifié, fut alors identifié comme une défense, datant probablement de l'âge du Fer. Dans la partie sud de l'île, sur un petit plateau culminant à environ vingt-cinq mètres, des empièvements correspondant à des fonds de cabanes étaient bien visibles, tant au sol que sur les clichés aériens réalisés par la suite.

Les fouilles menées sur le site en 1987 et 1988 ont principalement porté sur deux de ces structures. Il s'agit de deux bâtiments

rectangulaires de 10 m sur 6 m, d'orientations légèrement différentes. Les murs qui le constituent ont une épaisseur variant entre 0,80 m et 1 m et présentent un parement intérieur, un parement extérieur parfois constitué de très gros blocs, et un bourrage central de terre et de cailloutis.

Lors de la campagne de fouilles d'août 1988, le bâtiment le plus à l'ouest s'est révélé être un atelier de briquetages, avec des aménagements intérieurs remarquablement bien conservés : foyers et cuves cylindriques, tapissées de galets et d'argile, vraisemblablement destinées au stockage d'une saumure. Les éléments caractéristiques de ce type d'activité artisanale ont été mis au jour : augets cylindriques, briques trapézoïdales, boudins de calage et autres éléments d'argile cuite... la fonction du second bâtiment, proche de l'atelier, n'a pas encore été déterminée avec précision ; il pourrait s'agir d'un habitat. L'ensemble du mobilier recueilli (céramiques, vestiges métalliques, fragments d'amphores Dressel I, bracelet en lignite, outillage lithique...) est chronologiquement homogène et peut être daté du 1^{er} siècle avant J.C.

Atelier de bouilleur de sel datant de l'âge du fer.



M. Y. Daire

Portrait : Michel Querné



Th. Creux

Un travailleur de la mer

Marin-pêcheur breton proche de celui que décrivaient nos vieux livres d'école, Michel Querné aurait pu naître sous la plume de Victor Hugo. Profondément attaché à son pays, dont il charrie dans ses veines le caractère fort et les traditions, l'homme est intimement lié à la mer, avec laquelle il semble vivre comme en symbiose, prélevant le poisson, protégeant les oiseaux.

Passionné de construction navale, Michel s'échappait bambin contempler le travail des ouvriers élaborant les coques dans les chantiers navals de Carantec. Plus tard, avait-il décidé, ce serait son métier. C'était compter sans Jean, son père, qui dans son sillage le destinait à la pêche. Tôt embar-

qué, il subit le mal de mer au quotidien, apprit l'onglée sur les cordages gonflés d'eau salée, l'hiver, mais aussi, quand vient l'heure de vider le poisson, le vol du goéland qu'attire le chant de la lame s'aiguissant sur la pierre ponce. Battu aux embruns comme le fer à la forge, il a fini par épouser la houle. Jean lui a légué les techniques qui préservent la ressource, le patrimoine, les secrets des flots morlaisiens et de la vie qui les anime.

Jour funeste

Les agressions contre cette baie qui écume en lui sont depuis lors autant de blessures à son cœur. Aussi n'a-t-il jamais oublié ce jour funeste où les goélands, ces superbes

voiliers, s'abîmèrent soudain en nombre autour de l'*Orion*, son bateau. C'était comme dans un mauvais rêve. Sur l'île aux Dames, un homme collectait les cadavres : c'était son premier contact avec la SEPNEB. Ewenn de Kergariou éradiquait !

Quand le conservateur de la réserve morlaisienne se mit en quête d'un nouveau garde, après le départ de Pierre Le Squin, il s'est souvenu de ce fameux jour où curieusement, un pêcheur était venu protester contre la destruction des oiseaux. Michel accepta sans hésitation, parce qu'il voulait faire quelque chose pour sa baie. Ewenn n'en revient toujours pas.

Question de passion

Depuis lors, Michel s'est totalement investi dans les actions de protection, sous la conduite d'Ewenn. Les deux marins travaillent de concert d'une saison à l'autre, et le couple efficace qu'ils forment est l'un des plus étonnants des réserves de la SEPNEB. Mais il n'est pas facile, pour un homme au tempérament solitaire et paisible, d'affronter les plaisanciers souvent réfractaires aux arguments écologiques et parfois

même agressifs. Combien de fois a-t-il regagné son foyer, bouleversé, le cœur déchiré, avouant à Monique, son épouse : « *J'ai encore perdu un ami...* ». L'an passé, l'arrêté de biotope au stade ectoplasmique, les charges du faucon pèlerin, la détresse d'Ewenn, n'ont pas été loin d'être la goutte d'eau qui aurait fait couler le bateau.

Et puis, ce n'est pas toujours aisé d'interrompre une pêche par avance limitée à la portion congrue — pêcheur traditionnel, Michel subit les contre coups de la pêche moderne — chaque fois qu'une embarcation se dirige sur l'île aux Dames. Surtout que parfois, Michel aimerait vraiment mieux être à pêcher plutôt que de faire la guerre aux plaisanciers. Question de ressources certes, mais aussi de passion. Cependant, il ne regrette rien de son engagement, se dit prêt à persévérer. « *J'ai perdu beaucoup d'amis sur les îlots* », dit-il, « *mais j'en ai gagné d'autres, plus nombreux encore. J'ai aussi beaucoup appris au contact d'Ewenn. Sa rencontre, c'est une chance dans ma vie. Observer l'installation des oiseaux, voir si le cormoran huppé a refait son nid à l'emplacement de la saison passée, guetter le retour des macareux, recenser, oui, ça c'est chouette. Je souffre parfois mais j'appréhende désormais mon pays sous une autre dimension* ».

Les odonates des réserves



Jean David

Libellula depressa femelle.

33 sur 56 : en progrès, peut mieux faire

Ces dernières années, quelques naturalistes amateurs ont entrepris d'inventorier les libellules des réserves de la SEPNEB et, bien que ce travail soit loin d'être terminé, des résultats significatifs ont déjà été obtenus. Ainsi, trois réserves ont montré une richesse certaine : mares et fossés de Falguérec (28 espèces observées, 22 s'y reproduisant), l'étang de Trunvel (26 et 22) et la tourbière de Sérent (12 espèces observées et se reproduisant). Par contre, deux autres réserves, Goulien et Clesseven, se sont révélées pauvres. Au total, sur 56 espèces observées en Bretagne à ce jour, 33 ont été observées sur les réserves, 29 s'y reproduisant. Deux sites potentiellement intéressants restent à prospecter : Bois Joubert et le Cragou.

Au-delà des chiffres bruts, l'examen de la liste des espèces se reproduisant dans les réserves amène quelques remarques. Tout d'abord, les espèces d'eau courante sont sous-représentées (trois espèces seulement : les **caloptéryx vierge** et **éclatant**, et le **cordulégastre annelé**). Ensuite, deux familles importantes, les gomphidés et les cordulidés, n'ont aucun représentant. Mais on retiendra surtout la reproduction d'espèces rares à des degrés divers :

L'**agrion mignon** (Falguérec et Trunvel), bien qu'assez répandu en Bretagne sud, figure sur les listes rouges nationale (Dommanget 1987) et européenne (Conseil de l'Europe, 1988).

Le **leste dryade** (Sérent) et le **cordulégastre annelé** (Sérent, Goulien) sont également sur la liste rouge des espèces rares en France et sont considérés comme menacés dans les régions les plus peuplées

d'Europe. En Bretagne, le premier est localisé alors que le deuxième reste encore assez répandu.

L'**agrion nain** (Falguérec), espèce pionnière spécialisée dans les milieux pauvres en végétation (carrières, gravières, fossés) est considéré comme rare en France mais n'est pas menacé au niveau européen.

Le **caloptéryx vierge** (Goulien, Trunvel et Sérent), l'**agrion délicat** (Falguérec, Sérent), l'**aeschna isocèle** (Trunvel) et la **libellule fauve** (Trunvel) sont toutes quatre menacées dans les régions les plus peuplées d'Europe, les deux dernières étant effectivement très localisées en Bretagne, mais elles ne figurent pas sur la liste rouge française.

Signalons encore la reproduction d'espèces méridionales peu répandues au nord de la Loire : le **lestes sauvage** et le **sympétrum méridional** à Falguérec, et peut-être aussi l'**aeschna affine** observée tant à Falguérec qu'à Trunvel (un seul individu à chaque fois).

Des réserves de libellules ?

Ainsi, bien que la protection des libellules n'ait pas été un objectif affiché de la SEPNEB, la protection et la gestion de quelques belles zones humides amènent déjà des résultats intéressants, soulignant par là que ces insectes sont de bons indicateurs de la richesse et de la qualité de leur milieu. On regrettera toutefois qu'à part l'**agrion mignon**, les espèces les plus menacées ne vivent pas dans les réserves de la SEPNEB. Pourtant, l'**agrion de Mercure**, la **cordulie à corps fin**, l'**aeschna paisible**, le **gomphe à pince**, le **gomphe à crochet** et la **cordulie à taches jaunes**, tous considérés comme en danger ou vulnérables en Europe, se reproduisent encore en Bretagne. Sauvegarder ces espèces demanderait une politique de protection adaptée, visant tout particulièrement les eaux courantes. Pensons-y dès maintenant afin que demain il ne soit trop tard...

Noms scientifiques des espèces citées

aeschna affine
aeschna isocèle
aeschna paisible
agrion délicat
agrion de Mercure
agrion mignon
agrion nain
caloptéryx vierge
caloptéryx éclatant
cordulégastre annelé
cordulie à corps fin
cordulie à taches jaunes
gomphe à pince
gomphe à crochet
lestes dryade
lestes sauvage
libellule fauve
sympétrum méridional

Aeschna affinis
Anaciaeschna isosceles
Bayeria irene
Ceriagrion tenellum
Coenagrion mercuriale
Coenagrion scitulum
Ischnura pumilio
Calopteryx virgo
Calopteryx splendens
Cordulegaster boltonii
Oxygastra curtisii
Somatochlora flavomaculata
Onychogomphus forcipatus
Onychogomphus uncatus
Lestes dryas
Lestes barbarus
Libellula fulva
Sympetrum meridionale

Concours d'entrée à la réserve de Falguérec

L'apprentissage de la nature

L'élaboration d'un livret a fait suite à un certain nombre de constatations lors de mes premières animations sur la réserve de Falguérec, sur la commune de Séné. Celles-ci s'effectuaient alors avec un seul animateur. Le mirador ne pouvant recevoir qu'une demi-classe, une moitié « errait »

pendant une heure avec l'enseignant sur le sentier botanique tandis que l'autre observait les oiseaux avec l'animateur. Les enfants ne pouvaient se concentrer très longtemps et, par manque d'activités concrètes, devenaient rapidement distraits voire dissipés. De plus, le schéma classique selon lequel le guide explique et les élèves notent, est en contradiction avec la démarche actuelle de l'enseignement des sciences biologiques en primaire comme en collège.

CONCOURS D'ENTRÉE à la RÉSERVE BIOLOGIQUE DE FALGUÉREC-SÉNÉ



Couverture du livret.

Jeu et humour

Un encadrement par deux animateurs s'est donc imposé. La mise au point d'un livret qui fasse découvrir divers aspects de la réserve en alliant le jeu et l'humour a ouvert de nouvelles perspectives. La visite se fait en deux temps. Un premier groupe s'intéresse à différents aspects du milieu naturel (historique du marais, situation dans le

golfe du Morbihan, gestion des niveaux d'eau, faunule d'un bassin, passereaux des fourrés). Un deuxième groupe observe les oiseaux à partir du mirador. Le plan des pages 4 et 5 est alors essentiel : les enfants doivent y transcrire leurs observations sous forme de codes, ce qui les oblige à déterminer chaque espèce et à en définir les activités. Une mise en commun en classe permettra de tirer quelques conclusions sur l'occupation de l'espace par les oiseaux. Les pages 2, 3, 7 et 8 sont aussi complétées lors de cette seconde phase.

Aller plus loin

Pour améliorer ce travail, il reste à réaliser un cahier de l'enseignant. Il contiendrait :

— les réponses aux questions posées dans le livret ;

— des compléments d'information extraits de divers ouvrages et de publications de la SEPNB (Bulletin Falguérec, Penn ar Bed...)

— des fiches pédagogiques permettant d'approfondir certains sujets et d'en aborder de nouveaux (forme des becs, allure en vol, migrations, etc.). Cela est facilement réalisable car depuis 1988, les Normaliens

Qui a volé l'œuf du vanneau ?

Le vanneau, dérangé par un pré-nenseur, a laissé son nid à découvert pendant une minute et, à son retour, l'un de ses œufs a disparu. Le brigadier chargé de l'enquête arrête sous les yeux - peuh ! les interrogés...

Que faites-vous dans la Réserve de Falguérec ?



Le Jeu des différences.

Tu vois, tu trouves que l'échasse et l'avocette se ressemblent. Regarde mieux et tu verras au moins 3 différences !

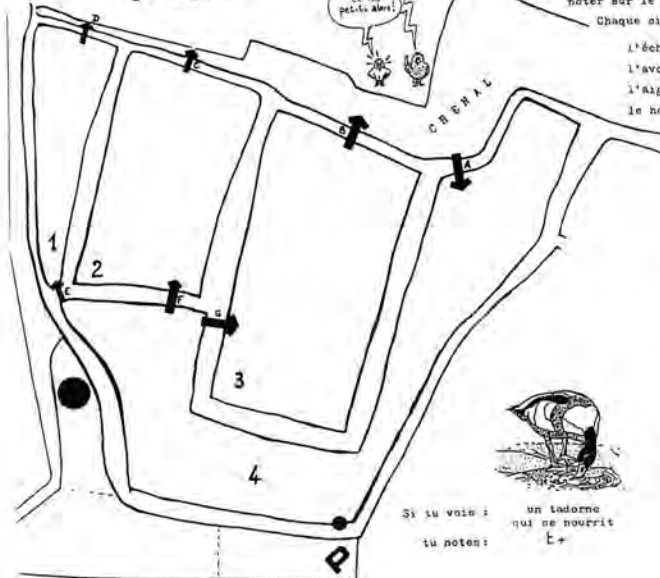


AVOCETTE	
1.	
2.	
3.	
ÉCHASSE	
1.	
2.	
3.	



tous au premier plan !

Se précipite !
Y'en a qui pourrais sur ce plan !
Et les petits alerte !



Maintenant que tu connais les différents oiseaux, tu vas bien observer ce qu'ils font et les noter sur le plan de la façon suivante.

Chaque oiseau est représenté par une lettre :

l'échasse : e	le tadorne : t
l'avocette : a	la Sterne : s
l'égrette : g	le vanneau : v
le héron : h	le chevalier : c

Ensuite, à côté de la lettre, tu indiques un signe représentant ce que fait l'oiseau :
 • s'il se nourrit, le signe « »
 • s'il se repose, le signe « - »
 • s'il est sur son nid, le signe « + »
 • s'il est en train de couvrir son œuf, le signe « o »



Si tu vois : un tadorne qui se nourrit
tu notes : t +



un vanneau qui dort
v -



une échasse qui couve
e o

de Vannes viennent en formation à Falguérec. Ils élaborent des documents pédagogiques à partir du livret; une partie de ces travaux pourrait figurer dans le cahier de l'enseignant.

Dès le premier contact avec l'animateur, l'enseignant recevrait le cahier et un exemplaire du livret. Il pourrait alors préparer les enfants à la visite en abordant quelques

thèmes en classe (géographie du golfe, marais salants...).

L'existence de ces documents facilitera sûrement la promotion de la réserve de Falguérec auprès des établissements scolaires, d'autant que de tels documents sont rarement proposés lors de visites éducatives.

si tu étais gardien de la réserve...

Sur le plan de la page précédente, les vannes servant à maintenir le niveau de l'eau dans les bassins sont notées du A à M.

Voici 2 tests qui te permettront de voir si tu ferais un bon gardien de la réserve de Falguérec...

Test 1



Il pleut depuis plusieurs jours. Le niveau de l'eau monte dans les bassins au point de mettre les nids en danger. Que vas-tu faire ?

.....
.....
.....



Test 2

C'est la canicule! Les bassins commencent à se dessécher et la nourriture se fait rare. Les poussins vont mourir de faim si tu n'interviens pas rapidement. Que faire?

.....
.....
.....



NOUS, ON NE FAIT QUE PASSER !

au printemps, la réserve accueille de nombreux oiseaux qui restent là pendant quelques jours. Si tu en as vu, note leurs noms :

.....
.....



En t'aiguant de la carte ci-dessus, indique

- d'où viennent ces oiseaux

- où vont-ils ?

D'après toi, pourquoi font-ils ce voyage ?

.....

Pourquoi s'arrêtent-ils quelques jours à Falguérec ?

.....

.....

.....

UN MYSTERIEUX VOYAGE



Dessins: Daniel Guillouzouic, Brigitte Vadier, Rémi Basque, Daniel Humbert, Yvon Guermeur.

Réalisation: Daniel Guillouzouic.

SEPNB, section de Vannes: B.P. 209, 56006 VANNES CEDEX, tél. 97.40.92.95.
Animateur: Jean David, tél. 97.40.92.95 ou 97.42.76.79.

Une classe de nature à la réserve de Clesseven

A l'automne 1988, quinze écoliers venant de deux écoles Diwan ont passé une semaine en classe de nature à la réserve de Clesseven, sous la conduite d'animateurs bénévoles de la SEPNB. Une expérience passionnante pour ceux-ci comme pour les enfants, qui ont rédigé un compte rendu dont nous vous proposons quelques extraits.

Ur c'hlas e mirva Kleseven

Kentañ derez skol Diwan Karaez, ha kentañ derez skol Diwan Tregon, o deus divizet en em lakaat asambles, evit studial e-pad ur c'hlas natur, buhez ur geun, Dek skoliad oamp eus Karaez (3 K1, 5 K2, 2 K3), ha pemp eus Tregon (1 K1, 2 K2, 2 K4). Kemeret hon eus sizhunvez araok vakañsou an hollsent evit mont da Gleseven. Da heul harp hon daou skolaer hon eus bet tri animatour dispar evit displegañ deomp petra eo ur mirva, Philippe, Dominique ha Xavier a oa ar re-se, Hor boued a raemp hon unan, ha kousket a raemp e « jitou » kêriadenn Kleseven.

An devezh kentañ hon-eus pignet gant ar Menez-Du, e-kichen, evit klask anavezout gwelloc'h laboused al lanneier. Dreist holl, hon eus klasket gwelout sparfell al lannou, ul labous raloc'h ral e Breizh, Gwellet hon eus anezhañ alies e-pad ar c'hlas natur; mat hiziv eo diaezoc'h diaez d'ar sparfell-se neizhañ peogwir al lann ne vez ket troc'het ken evel gwechall, re hir eo hed-ha-hed d'ar bloaz. Ouzhpenn, digoret e vez parkeier e-kreiz al lanneg, plantet e vez gwez sapin, ha re alies e vez savet, aze, yer-diez ha saotret an en-dro.

Kavet e vez an dourgi e Kleseven, met evel e ouzer, eo diaez tre gwelout anezhañ. Evit gwelout o douarenn hon eus klasket war ribl a ster hag hon eus gwelet e roudou. N'eus ket kalz outo ken, met memestra e Breizh ez eus muioc'h eget lec'hioù all e Bro-C'hall. Gwechall e veze lazhet. Abaoe 1974 eo gwarezet, E Breizh a zo ur strollad tud o deus lakaet en o soñj gwarezi an dourgi; kemeret o deus an anv « groupe loutres breton »; labourat a reont e Kleseven ivez.

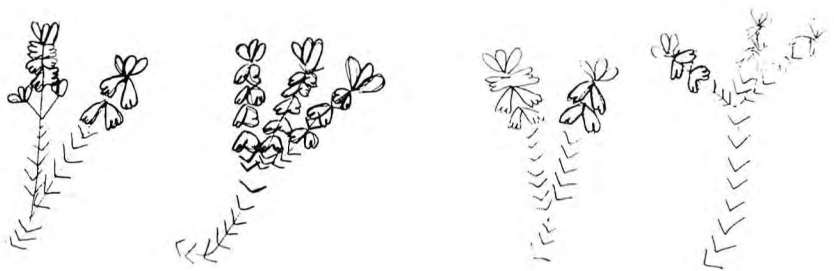
Les écoles Diwan de Carhaix et de Trégunc avaient décidé d'aller ensemble étudier, lors d'une classe de nature, la vie d'une tourbière. Nous étions dix écoliers de Carhaix (3 C.P., 5 C.E.1, 2 C.E.2) et cinq de Trégunc (1 C.P., 2 C.E.1., 2 C.M.1). Nous sommes allés à Clesseven la semaine précédant la Toussaint. Trois animateurs formidables, Philippe, Dominique et Xavier (1) ont aidé nos deux instituteurs, à nous expliquer ce qu'est une réserve. Nous préparions nous-mêmes nos repas et dormions dans les gîtes du village de Clesseven.

Le premier jour, nous avons grimpé sur le Minez-Du, à côté, pour chercher à mieux connaître les oiseaux des landes. Surtout, nous avons cherché à voir le busard, un oiseau de plus en plus rare en Bretagne. Nous l'avons vu souvent durant la classe de nature (2); mais aujourd'hui il est de plus en plus difficile à ce rapace de nicher: la lande n'étant plus coupée comme elle l'était autrefois, elle demeure trop haute toute l'année. De plus, l'homme défriche au cœur des landes, plante des sapins, et construit trop souvent des élevages de poulets qui polluent les environs.

On trouve la loutre à Clesseven mais comme on le sait, il est très difficile de la voir. Pour voir son terrier nous avons cherché sur la berge de la rivière et nous avons vu ses traces. Il n'y a plus beaucoup de loutres, mais il en reste tout de même plus en Bretagne que partout ailleurs en France. Autrefois, elle était chassée. Depuis 1974, elles sont protégées. En Bretagne, existe un groupe de personnes qui veulent défendre la loutre et ont pris le nom de « groupe loutres breton »; ils travaillent aussi à Clesseven.

(1) Philippe Vouadec, Dominique Carcreff et Xavier Grémillet.

(2) Il s'agissait du busard Saint-Martin; c'est le busard cendré qui se raréfie chez nous. Nicheur en 1988 dans le secteur de Clesseven, ce dernier n'était pas observable à cette époque de l'année.

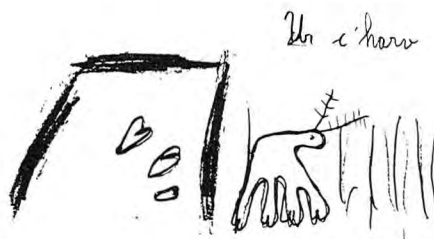


des bruyères...

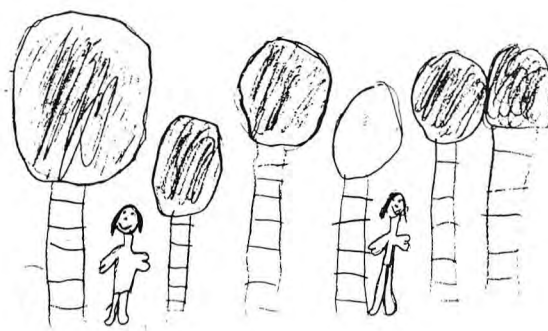


un renard...

le cerf et ses traces...



les enfants et leurs amis



Les enfants dans le bois

Evel just e Kleseven e vez kavet lern ivez; hon eus gwelet e roudou hag e gaoc'h. E gaoc'h n'eo ket tamm ebet evel hini an dourgi, grosoc'h eo kalz, ha flaeriañ a ra, A-wechou e vez kavet pluñv e-barzh, Kirvi a dremen er geun ivez. Moulet hon eus roudou. E koad Konvaou hon eus gwelet douarenn ar broc'h, tost d'un dachenn e-lec'h e oa bet glaouerien gwechall. Normal eo peogwir an douar aze a zo sec'h, ne blij ket d'ar broc'h bezañ e lec'h leizh.

Zoken ma n'hon eus ket bet ar chañs da welout an holl loenet a vez kavet e Kleseven, hon eus bet tro da studial anezho dre diapoioù: ar pudaks da skwer. Alies e chom en ur goadeg e-kichen, diazezet e annez gantan en un toull dindan ur wezenn.

Bien entendu, le renard est également présent à Clesseven; nous avons repéré ses traces et sa fiente. Celle-ci n'est pas du tout comme celle de la loutre; elle est beaucoup plus grosse et sent mauvais. Parfois on y trouve des plumes. Des cerfs passent aussi dans la tourbière. Nous avons moulé des traces. Dans le bois de Conveau, nous avons vu le terrier d'un blaireau, près d'un terrain où travaillaient autrefois des charbonniers. Cela s'explique par le fait que ces endroits sont secs. Le blaireau ne se plaît pas dans les endroits humides.

Même si nous n'avons pas eu la chance de voir tous les animaux qui sont recensés à Clesseven, nous avons eu l'occasion de les étudier sur diapositives. Le putois par exemple, qui vit dans un bois proche et dont la demeure est installée dans un trou sous un arbre.

Traduction: Sten Le Houedec

Des écoliers finistériens à la découverte du marais de Glomel

On connaissait déjà les classes de mer, de montagne ou de pleine nature, mais voici qu'apparaissent des séjours scolaires plus spécifiques, comme « la classe de marais » que suivent depuis quatre jours 15 élèves des écoles primaires Olvan de Carhaix et Trégunc.

Une expérience originale proposée dans un site naturel totalement inconnu du grand public: la réserve naturelle de Clesseven, près de Glomel dans les Côtes-du-Nord.

C'est en 1983 que le SEPNB (société d'étude et de protection de la nature en Bretagne) a prolongé sa vocation maritime vers des zones naturelles-situées en Bretagne Centrale, à Clesseven, aux confins des Montagnes Noires; elle a passé une convention de gestion pour 28 hectares de landes abandonnées. Cette région plate, argileuse et humide était menacée d'enrêlement après l'introduction massive de pins et sapins.

Inutiles, les marais ?

Dominique Caroff, ornithologue et membre de la SEPNB, est devenu aujourd'hui le guide de cette réserve en voie de repeuplement: « Après des centaines d'années d'utilisation, ces hectares de landes ont été désertés. Auparavant, ils étaient pâturés et fauchés par les habitants de la région qui y trouvaient une litière parfaite pour leur bétail. Loin d'être inutiles, ces zones humides étaient entretenues par un usage quotidien des fermiers locaux. Aujourd'hui la situation a changé, et les herbes hautes de 50 centimètres ont fait fuir des populations entières d'oiseaux comme les courlis cendrés autrefois installés ici, ou bien encore les loutres, qui sont pour nous d'excellents témoins de la qualité des eaux. Ces constats nous ont amené à envisager un repeuplement de la faune



« C'est un travail ardu pour les enfants, car le milieu n'est pas vraiment d'un accès facile, mais c'est aussi ce qui fait son intérêt », soulignent les instituteurs. (Photo D. Mesgouez)

et de la flore sur cette réserve naturelle interdite au public ».

Une première initiative

Pour sensibiliser les jeunes écoliers au problème de dépeuplement de cette zone humide, une école de marais a donc été créée. Les premiers bénéficiaires en ont été les écoliers de deux classes Olvan hébergés pour une semaine, dans la ferme de la réserve. Leurs instituteurs, Jean-Jacques Haasold de Carhaix et Soaig Lucchini de Trégunc y ont vu un excellent terrain d'observation pour ces enfants âgés de 8 à 9 ans: « C'est une initiative similaire à celle déjà pratiquée en bord de mer, à la campagne ou dans les Monts d'Arrée. Les enfants étudient chaque jour un thème précis et reviennent en classe avec des éléments vécus sur le terrain puis en discutent et rédigent un compte rendu.

Un outil pédagogique

Malgré le dépeuplement massif, cette réserve offre tout de même la possibilité d'observer des animaux vivant en totale liberté: « Les quelques spécimens d'espèces encore présentes sur le terrain sont souvent d'une approche difficile, et c'est peut-être ce qui intéresse le plus les enfants. Ils doivent être patients et attentifs à l'environnement et c'est un formidable outil pédagogique. Le programme de cette semaine prévoyait une étude de la lande et de sa vie cachée (araignées, insectes...), le biotope de la loutre, l'intérêt d'un tel site pour les oiseaux migrateurs comme les courlis cendrés, ainsi que l'étude de multiples espèces de plantes ».

Cette première classe de marais s'est achevée le week-end dernier et tous les intervenants ont semblé satisfaits de l'opération. A la SEPNB, on souhaite

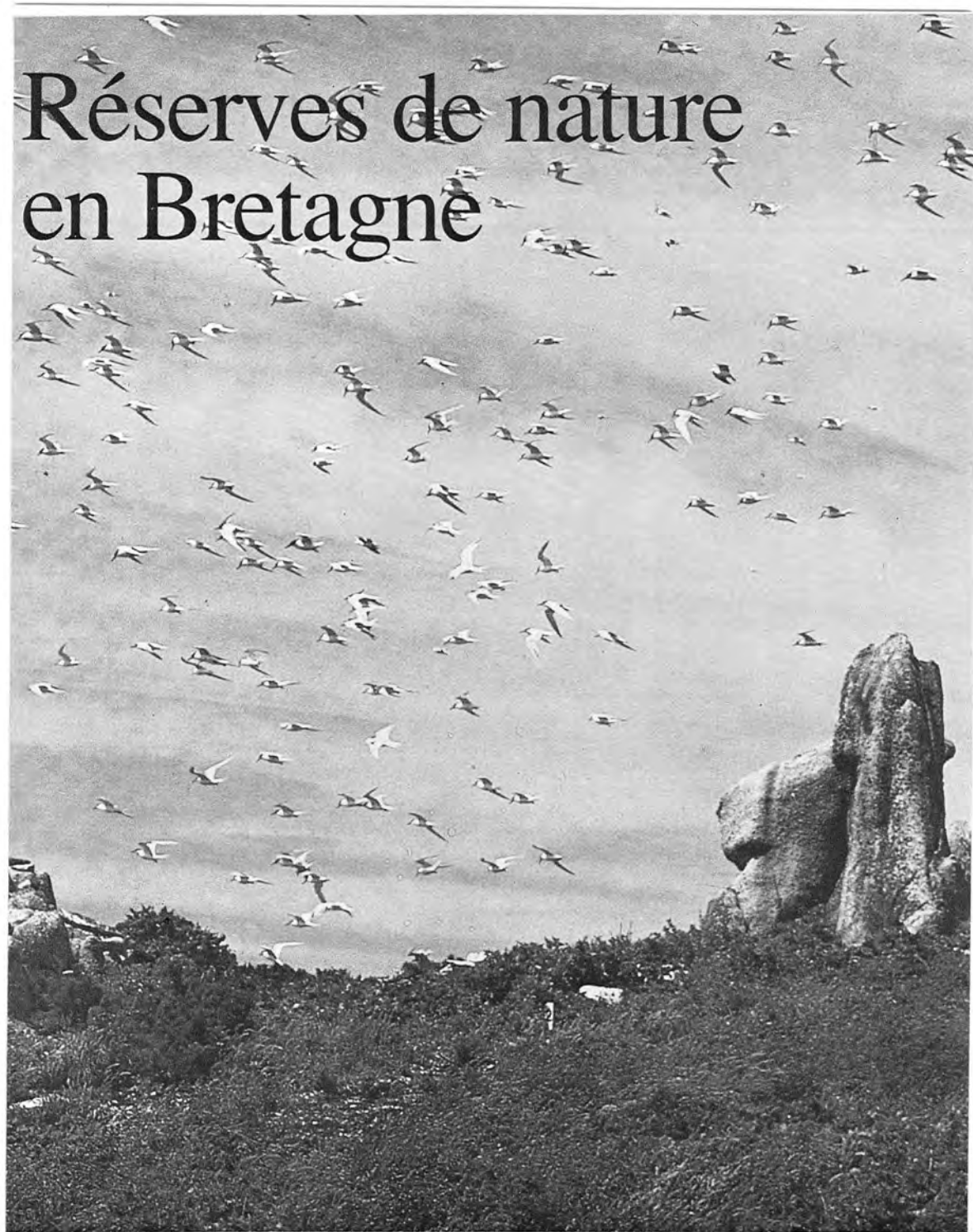
poursuivre le travail réalisé à Clesseven depuis 1983. Le travail ne manque pas pour redonner un aspect original à ces 28 hectares de marais. Après avoir effectué un inventaire des espèces encore présentes, la question se pose aujourd'hui sur la manière d'opérer, pour réussir un bon repeuplement en réduisant impérativement la hauteur des bruyères, genêts et ajoncs.

Si en 85 un fauchage manuel des landes a été effectué, il s'est avéré long, fastidieux et pas vraiment efficace. C'est pourquoi l'association va tenter en 88, d'implanter une population de poneys Shetland pour pâturer cette immense étendue d'herbes hautes et permettre ainsi de poursuivre la vocation de cette première école de marais.

D. MESGOUÉZ

Le présent numéro a été tiré à 2500 exemplaires
Dépôt légal: juin 1989. Directeur de la publication: Marcel Le Pennec
Imprimerie Régionale - Bannalec - N° C.C.P.A.P.: 33503 - I.S.S.N. 0553-4992

Réserves de nature en Bretagne



François de Beaulieu

SEP.N.B.
Société pour
l'Étude et la
Protection de la nature
en Bretagne
186, rue A. France / BP 32
29276 BREST Cedex



ouest
france 

En vente à la SEP.N.B. - BP 32 - 29276 Brest cedex

23,00 F + 7,00 F de port

